

LES TRANSACTIONS RÉALISÉES PAR DES PARTICULIERS
À BUT LUCRATIF SOUMISES AUX IMPÔTS

Une nouvelle mesure pour lutter contre l'informel

L'Etat redouble d'efforts pour lutter contre le commerce informel. Une nouvelle mesure vient d'être prise dans ce sens par le gouvernement. En effet, les transactions à caractère habituel effectuées par des particuliers dans un but lucratif sont désormais soumises aux impôts et taxes, conformément à un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n° 24. P 3



L'ONS PASSE SOUS
LA TUTELLE DU HAUT
COMMISSAIRE
À LA NUMÉRISATION

Les raisons d'un changement

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du Haut commissaire à la numérisation, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 24. Il s'agit du décret n 25-129 signé par le président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 22 avril courant, conférant au Haut commissaire à la numérisation le pouvoir de tutelle sur l'ONS. A noter que le pouvoir de tutelle sur l'ONS a été conféré au ministère des Finances le 21 mars 2024.

P 2

PARTENARIAT ALGÉRIE-ITALIE

14 milliards d'euros d'échanges commerciaux en 2024

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie a atteint près de 14 milliards d'euros en 2024, témoignant de la solidité et de la dynamique croissante du partenariat stratégique entre les deux pays. Ce chiffre, publié par l'agence italienne Nova à partir des données de l'Institut national de la statistique italien (Istat) et de l'Agence italienne pour la promotion à l'étranger (ICE), reflète la profondeur des relations économiques bilatérales.

P 5

RENFORCEMENT DE
L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le plan d'action 2024-2030 dévoilé

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé hier à Alger que le plan d'action de son secteur pour la période 2024-2030 vise à renforcer l'attractivité touristique nationale. Elle a précisé que le plan d'action de son ministère repose sur plusieurs axes, notamment la relance du tourisme intérieur et le soutien à sa croissance en vue de renforcer l'attractivité nationale, ainsi que la valorisation des produits et services liés à l'artisanat.

P 5

PORT D'ORAN

**Saisie de 20 conteneurs
contenant des
marchandises dangereuses
à caractère immoral** P 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Lancement de cinq
nouvelles plateformes
numériques** P 2

MATIÈRES PREMIÈRES

**La Banque mondiale
anticipe une baisse des prix
en 2025 et 2026** P 5

CYBERSÉCURITÉ
L’Institut de la
formation bancaire et
Kaspersky signent un
accord de partenariat

L'Institut de la formation bancaire (IFB), établissement de formation professionnelle dédiée aux métiers de la banque, et Kaspersky, société internationale de cybersécurité et de protection de la vie privée, ont signé mardi un accord de partenariat stratégique visant à renforcer l'enseignement et la sensibilisation aux enjeux de la cybersécurité à destination des professionnels du secteur bancaire en Algérie. Ce partenariat entre l'IFB et Kaspersky "vise à renforcer la culture et les compétences en cybersécurité au sein du secteur bancaire algérien, à travers de formations dont pourrait bénéficier le personnel des banques et établissements financiers algériens", a indiqué l'Institut dans un communiqué. L'IFB intègre dans le cadre de cet accord, les contenus éducatifs de Kaspersky dans sa palette de formation, pour doter les professionnels du secteur des connaissances et compétences essentielles en matière de cybersécurité, selon la même source soulignant que cette initiative s'inscrit dans "une démarche de développement et d'amélioration de la résilience numérique". Cet accord de partenariat prévoit également l'organisation de conférences et séminaires animés par des experts en cybersécurité de Kaspersky. Cité dans le communiqué, le directeur général de l'IFB, Athmane Malek, a indiqué que "l'Institut a été désigné par la Commission de sécurité des systèmes d'information de l'ABEF pour assurer la mission stratégique de formation en cybersécurité à l'échelle de l'ensemble du secteur bancaire et financier".

L'ONS PASSE SOUS LA TUTELLE DU HAUT COMMISSAIRE
À LA NUMÉRISATION

Les raisons d’un changement

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du Haut commissaire à la numérisation, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 24. Il s'agit du décret n 25-129 signé par le président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 22 avril courant, conférant au Haut commissaire à la numérisation le pouvoir de tutelle sur l'ONS. A noter que le pouvoir de tutelle sur l'ONS a été conféré au ministère des Finances le 21 mars 2024.

Par Selma R.

Pour Hacene Derrar, maître de conférences à l'École nationale supérieure de management, cette décision s'inscrit dans le cadre de l'accélération de la transformation numérique portée par le président de la République. Elle reflète ainsi la volonté de moderniser la production statistique pour soutenir le développement économique du pays, ajoute-t-il dans une analyse postée en ligne sur son compte Facebbok. « Ce transfert de l'ONS sous la tutelle du Haut-commissariat à la Numérisation, répond à des objectifs stratégiques alignés sur la vision de l'Algérie pour 2030. Dans ce contexte, caractérisé par une ambition affichée pour le développement économique du pays, la modernisation de l'ONS, en qualité de pro-

ducteur des données essentielles pour la planification économique et sociale, est cruciale, notamment pour fournir des statistiques en temps réel, accessibles et conformes aux normes internationales. Il s'agira surtout d'aligner la production statistique avec des projets comme le Portail National Interactif des services numériques et la plateforme d'interopérabilité, visant ainsi à centraliser les données et faciliter leur exploitation», a détaillé Hacene Derar également ancien secrétaire général à Ministère de la numérisation et des statistiques. En effet, pour améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données de qualité, « l'ONS devra s'appuyer sur des technologies avancées comme l'Intelligence artificielle (IA), le Big-Data, bases de données interconnectées. Ceci pourrait être atteint à travers l'exploitation

des services offerts par le centre national des services publics numérisés en cours de réalisation (Data Center Gouvernemental). Aussi, la numérisation du système statistique exige une collaboration étroite entre divers secteurs (santé, agriculture, industrie), le Haut-Commissariat, à travers son cadre organisationnel basé sur un conseil d'orientation interministériel, est à mon sens le mieux placé pour coordonner et fédérer ces efforts. Le Président de la République a placé, dira-t-il, la numérisation au cœur de sa stratégie pour diversifier l'économie algérienne, réduire la dépendance aux Hydrocarbure et promouvoir une croissance inclusive. Ces orientations, exprimées à des dates précises, justifient cette mise sous tutelle de l'ONS au Haut-Commissariat à la numérisation, conclut-il.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

Signature de trois conventions pour la prise en charge
des personnes âgées

Trois conventions ont été signées, lundi à Alger, entre les secteurs de la Solidarité nationale, du Tourisme, de la Culture et du Travail dans le cadre du renforcement de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes âgées. Présidant la cérémonie de signature en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M.

Fayçal Bentaleb, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, et du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a indiqué que ces conventions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au "renforcement des mécanismes de solidarité sociale et à la promotion et à la protection des personnes âgées". Mme Mouloudji a également mis en exergue les efforts de l'Etat visant à assurer l'assistance et la protection des personnes âgées à travers "des programmes efficaces reposant sur différents dispositifs d'ac-

compagnement, de soins de santé et de prestations sociales". Elle a précisé que l'Etat allouait chaque année "un budget conséquent" à la concrétisation de quatre opérations sociales au profit des personnes âgées nécessiteuses vivant dans leur milieu familial, ajoutant que le montant alloué à ces programmes, pour l'exercice 2025, s'élevait à 449 millions de DA.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement de cinq nouvelles plateformes numériques

Par M. A.

Dans le cadre de la transformation numérique de l'enseignement supérieur, le ministre Kamel Baddari a présidé, hier au siège du ministère, le lancement officiel de cinq nouvelles plateformes numériques destinées à renforcer la gouvernance, améliorer la qualité pédagogique et promouvoir la recherche scientifique au sein des universités algériennes. Ces outils digitaux, conçus pour répondre aux besoins croissants en matière d'efficacité administrative, d'accès à l'information et d'innovation académique, marquent une étape majeure dans la digitalisation du secteur. Parmi les plateformes phares, figure le "Conseiller numérique personnel", un système de conversation intelligent

basé sur l'intelligence artificielle. Ce dispositif, construit sur un modèle de langage avancé, permet de fournir des réponses fiables et rapides à toutes les interrogations relatives aux textes réglementaires du ministère. Il facilite la recherche dans des milliers de documents et garantit un accès simplifié aux textes juridiques et administratifs. Autre innovation : la plateforme EL-HAL (Algerian Heaper Articles en ligne). Elle vise à améliorer la visibilité de la production scientifique nationale en mettant à disposition, via les dépôts numériques des universités (D SPACE), un accès libre aux mémoires, thèses et articles scientifiques. Les chercheurs et étudiants peuvent ainsi consulter et exploiter facilement les résultats des recherches menées dans les établissements universitaires du pays. Dans le domaine de l'entrepreneuriat

académique, la plateforme Hadhina vient harmoniser la gestion des incubateurs universitaires. Elle centralise les outils de suivi des projets innovants, facilite l'interaction entre incubés et encadreurs, et offre des indicateurs de performance en temps réel. Cette démarche vise à créer un environnement numérique intégré pour mieux accompagner les start-up issues du milieu universitaire. La quatrième plateforme, dédiée à l'évaluation des cours en ligne, constitue une réponse directe aux exigences de qualité dans l'enseignement numérique. Elle permet non seulement de mesurer l'efficacité des contenus pédagogiques diffusés à distance, mais aussi d'améliorer les compétences numériques des enseignants et des encadreurs universitaires, en phase avec les standards académiques.

Enfin, une extension de l'application mobile "MyBus" a été introduite sous le nom de MyBus_Controller. Ce nouvel outil est destiné aux contrôleurs du transport universitaire et permet un meilleur suivi des horaires de départ des bus et de leur disponibilité. Il renforce la transparence et la crédibilité du système de transport estudiantin, tant du côté des directions des services universitaires que de l'Office national des services universitaires. Avec ces cinq dispositifs numériques, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique confirme sa volonté d'inscrire durablement l'université algérienne dans une dynamique de modernisation, d'ouverture scientifique et d'efficacité administrative, tout en favorisant la transition vers un écosystème académique digital et innovant.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LES TRANSACTIONS RÉALISÉES PAR DES PARTICULIERS
À BUT LUCRATIF SOUMISES AUX IMPÔTSUne nouvelle mesure pour lutter
contre l'informel

L'Etat redouble d'efforts pour lutter contre le commerce informel. Une nouvelle mesure vient d'être prise dans ce sens par le gouvernement. En effet, les transactions à caractère habituel effectuées par des particuliers dans un but lucratif sont désormais soumises aux impôts et taxes, conformément à un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n 24.

Par Sirine R

Cet arrêté, signé le 30 mars dernier par le ministre des Finances et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise les critères et modalités d'évaluation du caractère habituel et répétitif des transactions de toute nature réalisées par des particuliers à visée lucrative, désormais imposables.

Sont ainsi concernées par cette mesure les transactions «réalisées à caractère habituel et répétitif, dans un but lucratif, dont le nombre est égal ou supérieur à trois transactions, au cours d'une même année civile, portant sur des transactions commerciales de même nature, au sens des dispositions du code de commerce».

Les dispositions de l'arrêté s'appliquent aux particuliers «ne détenant pas un document leur permettant d'exercer leur activité commerciale, qui réalisent à titre habituel et répétitif, les transactions de toute nature prévues» par ce texte.

A cet effet, les agents de l'administration fiscale sont chargés d'apprécier, «par tout moyen de contrôle prévu par la législation fiscale en vigueur», le caractère habituel et répétitif des transactions. En cas de constat de la réalisation de ces

transactions par les particuliers concernés, les agents de l'administration fiscale leur adressent une mise en demeure pour régulariser leur situation fiscale, selon l'arrêté. Si les contrevenants ne se conforment pas aux deux mises en demeure successives, un procès-verbal de constat est établi par les agents fiscaux. Toutefois, s'il est dûment prouvé, par l'administration fiscale, la répétition de ces transactions plus de trois fois, un procès-verbal peut être dressé directement, «sans mise en demeure préalable».

Les procès-verbaux établis, ainsi que les documents éventuellement produits par les agents de l'administration fiscale, sont transmis aux services territorialement compétents du ministère du Commerce dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'établissement, précise la même source.

Dans une déclaration à l'APS, le président du Conseil national de la fiscalité (CNF), Boubkeur Sellami, a salué les dispositions de ce nouveau texte, le qualifiant de «très important». Selon lui, il dote l'administration fiscale ainsi que les services relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national des instruments juridiques nécessaires leur permettant de contrôler efficacement les activités du

marché parallèle, y compris celles exercées via Internet.

Ainsi, les ventes immobilières, les services de transport et d'autres activités génératrices de profits, lorsqu'elles sont réalisées par des particuliers, seront désormais officiellement considérées comme des activités commerciales devant être soumises aux impôts et taxes, explique M. Sellami soulignant que cette mesure s'inscrit dans le prolongement des efforts déjà entrepris par l'Etat pour intégrer le commerce informel. Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulénouar, a salué le nouvel arrêté interministériel, estimant qu'il témoigne de la volonté de l'État de rétablir l'ordre dans la sphère commerciale, tout en luttant contre la concurrence déloyale qui touche plusieurs secteurs d'activité, largement alimentée par des importations anarchiques.

Cette mesure vise également à protéger la santé des consommateurs face aux risques liés aux produits introduits illicitement, dont l'origine est souvent inconnue. Le président de l'ANCA a, à ce titre, appelé les particuliers exerçant dans ce créneau à se conformer à la législation en vigueur en intégrant la sphère commerciale officielle.

PORT D'ORAN

Saisie de 20 conteneurs contenant des marchandises dangereuses à caractère immoral

Une opération de grande envergure menée mardi au port d'Oran a permis la saisie de 20 conteneurs suspects, révélant la présence de marchandises dangereuses à caractère contraire à la morale. Des accessoires pour téléphones portables comportant des illustrations offensantes envers les valeurs religieuses et nationales ont été découverts. Les auteurs de cette tentative ont essayé d'introduire ces marchandises en utilisant de fausses déclarations, des factures gonflées et des noms d'emprunt dans un but de blanchiment d'argent.

COMMERCE INTÉRIEUR

Le ministre insiste sur le renforcement du contrôle au niveau des marchés

Par R E.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce, durant laquelle il a instruit de renforcer le contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des prix des différents produits, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination périodique, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, a été consacrée à l'évaluation

de la situation du marché pour définir les orientations pratiques, précise le communiqué. Ainsi, M. Zitouni a insisté sur "le renforcement du contrôle sur les différents produits, notamment ceux qui connaissent une hausse injustifiée des prix", affirmant que "la protection du consommateur et la lutte contre la spéculation demeurent parmi les priorités du secteur". Lors de cette rencontre, le ministre a enjoint aux directeurs régionaux du secteur de "faire preuve de vigilance et de préparation pour signaler toute tentative de perturbation de l'équilibre des prix, à travers des mesures

proactives envers les évolutions du marché tout en assurant une intervention immédiate si nécessaire", appelant à "sensibiliser les commerçants à l'importance de respecter les prix".

A ce propos, M. Zitouni a jugé "inacceptable et injustifiée la hausse des prix des viandes rouges locales à plus de 2.500 DA/kg, au regard de la baisse enregistrée des prix du bétail et de la disponibilité de la viande rouge importée", relevant la nécessité de "corriger immédiatement la situation, conformément à la logique du marché et aux règles de l'offre et de

la demande". Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance de "prendre toutes les mesures de contrôle nécessaires pour protéger les consommateurs pour éviter toute hausse arbitraire des prix du café dans les cafétérias, notamment après la décision du président de la République de subventionner ce produit, une mesure qui n'a pas été répercutée sur les prix appliqués dans les cafétérias", selon la même source. M. Zitouni a également ordonné aux directeurs régionaux d'assurer la disponibilité du pain ordinaire dans les boulangeries, en sus du pain amélioré,

tout au long de la journée. Il a appelé à "la poursuite des campagnes de contrôle au niveau des salons de coiffure, d'esthétique et de soins corporels, ainsi que la saisie des produits importés de manière illégale". Le ministre a également appelé à "une bonne préparation pour les congés de l'Aïd El-Adha et la saison estivale, en assurant la disponibilité des produits de base, en poursuivant l'approvisionnement des marchés et en contrôlant les prix, dans le but de soutenir la stabilité du marché national et de protéger le consommateur", conclut le communiqué.

PARTENARIAT ALGÉRIE-ITALIE

14 milliards d'euros d'échanges commerciaux en 2024

Par Mourad A.

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie a atteint près de 14 milliards d'euros en 2024, témoignant de la solidité et de la dynamique croissante du partenariat stratégique entre les deux pays. Ce chiffre, publié par l'agence italienne Nova à partir des données de l'Institut national de la statistique italien (Istat) et de l'Agence italienne pour la promotion à l'étranger (ICE), reflète la profondeur des relations économiques bilatérales.

L'Italie demeure l'un des principaux partenaires économiques de l'Algérie, en particulier dans le secteur énergétique. En 2024, les importations italiennes de gaz algérien se sont élevées à 9,4 milliards d'euros. Bien que ce montant marque une baisse de 23,5 % par rapport à 2023, cette diminution s'explique principalement par l'évolution des prix sur les marchés internationaux et les ajustements dans les flux

gaziers. Plus largement, les importations totales de l'Italie depuis l'Algérie ont reculé de plus de 21 %, atteignant environ 11 milliards d'euros. Outre le gaz, elles comprennent notamment plus d'un milliard d'euros de produits raffinés, en progression de 29,7 %, ainsi que 457 millions d'euros de pétrole brut, dont les volumes ont chuté de 42,3 %.

En parallèle, les exportations italiennes vers l'Algérie ont enregistré une hausse de 2,7 %, atteignant 2,9 milliards d'euros. Cette progression traduit une diversification accrue des échanges. Les exportations incluent une augmentation notable des machines d'usage général, telles que turbines et pompes, ainsi que des machines spéciales destinées à l'industrie et à la construction. Les équipements liés à la chimie et à la pétrochimie enregistrent également une forte croissance. En revanche, les exportations de véhicules à moteur sont en léger repli, tandis que les produits raffinés connaissent une évolu-

tion positive. Dans l'ensemble, ces chiffres confirment une tendance vers des échanges bilatéraux plus variés, bien que l'énergie continue de constituer un pilier fondamental des relations commerciales. Depuis 2021, les liens entre Alger et Rome se sont renforcés, portés par une dynamique politique et diplomatique active. Les visites officielles des présidents Sergio Mattarella et Abdelmadjid Tebboune ont permis d'approfondir la coopération bilatérale, concrétisée par la signature de plusieurs accords stratégiques fondés sur le principe du bénéfice mutuel. Si le secteur de l'énergie reste central, de nouvelles perspectives s'ouvrent dans des domaines clés.

L'inauguration de l'usine Fiat à Oran illustre l'engagement industriel italien en Algérie, tandis que le projet agricole de Timimoun, piloté par l'entreprise BF Spa, reflète une volonté partagée d'investir dans un développement durable et équilibré. Pour l'Algérie, l'Italie représente un parte-

naire essentiel dans sa stratégie de valorisation énergétique et constitue un point d'accès stratégique vers l'Europe. De son côté, l'Italie dépasse désormais le simple rôle de client gazier en investissant dans des secteurs structurants de l'économie algérienne.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Piano Mattei, initiative lancée par le gouvernement italien pour promouvoir un développement durable en Afrique. Ce plan vise à soutenir des projets concrets dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'agriculture et de la formation, dans une logique de coopération équilibrée et mutuellement bénéfique. Ce renforcement stratégique prend également une dimension symbolique, à travers la figure d'Enrico Mattei, fondateur de l'ENI, qui demeure respecté en Algérie pour son soutien au FLN durant la guerre de libération et pour sa contribution à la formation de plusieurs cadres du secteur énergétique national.

UNE DÉLÉGATION DE LA COMPAGNIE ESPAGNOLE REÇUE PAR LE PDG DE SONATRACH
Naturgy disposée à développer de nouveaux projets en Algérie

Le Pdg du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, lundi à Alger, une délégation de la compagnie espagnole Naturgy, conduite par son Pdg, Francisco Reynés, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la commercialisation du gaz naturel, indique un communiqué du groupe. Cette rencontre, tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux parties, a permis d'"examiner les voies et moyens de renforcer la coopération entre Sonatrach et Naturgy en matière de commercialisation du gaz", précise la même source. Cette rencontre a également permis "d'échanger les vues sur l'évolution des marchés mondiaux des hydrocarbures, à la lumière des mutations que connaît la scène énergétique internationale", ajoute le communiqué. M. Reynés a souligné, à cette occasion, que «sa compagnie est fière des relations historiques et privilégiées qu'elle entretient avec le groupe Sonatrach», affirmant que «Naturgy est disposée à renforcer et à élargir les domaines de coopération avec le partenaire algérien, à travers le développement de nouveaux projets dans l'industrie pétrolière et gazière et les énergies renouvelables, au mieux des intérêts communs des deux parties», selon la même source.

SONATRACH - GROUPE OMANAIS SUHAIL BAHWAN

Examen du plan de développement de la société algéro-omanaise d'engrais

Le plan de développement de la Société algéro- omanaise des engrais (AOA), a été au centre d'une réunion de haut niveau entre le Président Directeur Général (PDG) de Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et le Directeur exécutif du Groupe Suhail Bahwan, M. Saad Suhail Bahwan, a indiqué un communiqué du groupe public. Lors de cette rencontre tenue, lundi, au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux groupes, les deux parties ont abordé les "principaux axes du

plan de développement de la Société algéro-omanaise des engrais, qui permettra de renforcer les capacités de production et de réaliser de meilleures performances à moyen terme", ajoute la même source. La société algéro-omanaise Lil Asmda (AOA) est une société algérienne par actions activant dans le domaine de la production et la commercialisation d'ammoniac et d'urée granulée, fruit d'un partenariat stratégique entre le Groupe Sonatrach et le Groupe omanais Suhail Bahwan. La société compte deux unités industrielles de production

d'ammoniac et d'urée, avec une capacité de production globale de 4 000 tonnes par jour d'ammoniac et de 7 000 tonnes par jour d'urée, selon le même communiqué. A travers ses activités de production, la société contribue au développement de l'industrie pétrochimique nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie en fournissant les engrais nécessaires pour soutenir le secteur agricole, outre le soutien aux exportations algériennes hors hydrocarbures en exportant ses produits vers les marchés internationaux.

ENERGIE, MINES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Inde à l'étude

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice d'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont évoqué "les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, outre le dessalement de l'eau de mer, et réaffirmé la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays", pré-

cise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la dynamique positive marquant les relations algéro-indiennes, notamment après la visite d'Etat effectuée par la présidente de la République d'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie en octobre 2024, ayant consacré la volonté commune d'approfondir le partenariat économique et d'élargir ses perspectives entre les deux pays", ajoute la même source. A cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur "les programmes de développement du secteur, mettant en avant les opportunités d'investissement importantes disponibles en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, le développement de l'infrastructure énergétique, l'ingénierie, la localisation de l'industrie des équipements du

pétrole et du gaz, outre la commercialisation du pétrole, du gaz et des produits pétroliers". Le ministre d'Etat a également exprimé le souhait de "l'Algérie de voir les sociétés indiennes contribuer activement à la réalisation et au développement des mégaprojets en cours et futurs dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment dans les secteurs des pétrochimies (production des engrais et transformation des phosphates) et des énergies renouvelables, outre le renforcement des réseaux électriques et la fabrication des équipements électriques". Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de "renforcer la coordination et l'action commune afin de définir et de suivre les projets de coopération bilatérale de manière efficace et durable", a conclu le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Signature du PV du comité directeur conjoint algéro-qatari

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, lundi, la cérémonie de signature du PV du comité directeur conjoint algéro-qatari dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, prévoyant l'activation des accords de jumelage dans le domaine académique. Le PV a été signé, pour la partie algérienne, par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Abdelhakim Bentellis, et pour la partie qatarie, par le sous-secrétaire du ministère qatari de l'Education et de l'Enseignement supérieur, M. Ibrahim bin Saleh Al-Nuaimi. A l'issue de cette cérémonie, qui

s'est déroulée en présence de plusieurs recteurs d'universités qataries, M. Baddari a affirmé que la coopération entre les deux pays dans le domaine de la recherche scientifique comprend plusieurs axes, "notamment la cybersécurité, l'informatique et d'autres thématiques stratégiques mutuellement bénéfiques", précisant que les deux parties "se réuniront dans un an pour évaluer cette étape". De son côté, M. Al-Nuaimi a qualifié les travaux de ce comité conjoint d'"expérience réussie", affirmant que "certains projets inscrits dans ce cadre donneront bientôt leurs fruits, à travers la création de plusieurs centres de recherche conjoints et le renforcement des échanges d'étudiants entre les deux pays".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	410,00	NC	0,00	-2,03	-3,14	7,91	7,32	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 401,00	1401,00	0,00	0,06	0,06	0,00	-	1200	1 681 200,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,85	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	1,47	1,32	12,10	5,43	33494	77 036 200,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,64	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-6,29	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 28 افريل 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 28 Avril 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	84	94	74	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	95	106	83	الطماطم	
	Oignon sec	57	64	50	البصل الجاف	
	Ail sec	615	703	527	الثوم الجاف	
	Carotte	72	81	63	الجزر	
	Navet	102	114	90	لفت	
	Petit pois	164	184	143	الجلبانة	
	Fève verte	91	103	78	الفول الاخضر	
	Courgette	95	107	83	الكوسة	
	Haricot vert	275	301	250	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	89	100	79	الخس	
Fruits frais	Orange	116	145	86	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	126	151	100	الليمون	
	Pomme locale	514	627	402	التفاح المحلي	
	Datte	542	676	407	التمر	
	Banane	451	460	438	الموز	
	Fraise	307	354	259	الفراولة	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1764	1913	1614	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	365	377	352	الدجاج	
	Œufs (Unité)	15	16	13	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)	

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le plan d'action 2024-2030 dévoilé

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé hier à Alger que le plan d'action de son secteur pour la période 2024-2030 vise à renforcer l'attractivité touristique nationale.

Synthèse S R.

Lors d'une présentation faite devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou , Mme Houria Meddahi a précisé que le plan d'action de son ministère repose sur plusieurs axes, notamment la relance du tourisme intérieur et le soutien à sa croissance en vue de renforcer l'attractivité nationale, ainsi que la valorisation des produits et services liés à l'artisanat. La concrétisation de ce plan, a-t-elle indiqué, repose sur la mise en valeur des zones d'excellence dans les domaines du tourisme culturel, historique et religieux, notamment dans les régions du sud, ainsi que le développement du tourisme balnéaire, thermal et de montagne. Il s'agit également de promouvoir le tourisme dans les parcs naturels et les zones humides, et d'accélérer l'aménagement des zones d'expansion touris-

tique dans les 14 wilayas côtières afin de lancer des projets d'investissement. Le plan prévoit en outre la réalisation de nouvelles stations thermales et le développement de la thalassothérapie, avec au moins deux centres par wilaya, ainsi que la promotion de l'investissement pour la construction de structures d'hébergement et l'aménagement de sentiers dans les zones montagneuses. Dans le même contexte, Mme Meddahi a souligné que les atouts touristiques actuellement disponibles sont "suffisants" pour améliorer les flux touristiques étrangers, notamment dans les pôles sahariens. Elle a également annoncé la préparation d'un plan spécial pour le développement du tourisme saharien, en réponse à la demande mondiale croissante pour le tourisme d'aventure et d'exploration. La ministre a par ailleurs évoqué les mesures nécessaires à la relance du tourisme, notamment par le renforcement des capacités d'hébergement grâce à la mise à disposition de foncier touristique, l'aménage-

ment de 10 nouvelles zones touristiques et l'assainissement du foncier touristique. Dans ce cadre, 170 plans d'aménagement touristique ont été approuvés, ainsi que l'aménagement de 20 zones d'expansion touristique. Parmi les autres priorités pour relancer le tourisme, la ministre a souligné l'importance de poursuivre la formation afin de disposer d'une main-d'œuvre répondant aux normes internationales du secteur, en coordination avec le ministère de la Formation professionnelle. S'agissant des perspectives de développement de l'artisanat, le plan 2024-2030 prévoit des mesures visant à développer les compétences et capacités des artisans, améliorer la qualité des produits traditionnels, soutenir leur commercialisation et leur exportation, offrir un accompagnement économique et un appui financier, ainsi que préserver le patrimoine traditionnel. L'objectif est de faire de ce secteur, à l'horizon 2030, un acteur clé du développement, à travers la création de richesse et sa contribution au produit intérieur brut (PIB).

SANTÉ

Plaidoyer pour la révision du régime indemnitaire des hospitalo-universitaires

Par Mourad A.

Depuis 2008, le régime indemnitaire des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires n'a fait l'objet d'aucune révision, alimentant un profond sentiment d'injustice au sein de cette corporation. Lors de son intervention sur la radio nationale, le professeur Rachid Belhadj, président du Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, a ravivé cette revendication, devenue centrale pour la profession. Bien que le statut de ces praticiens ait été actualisé en 2024, la question essentielle de la revalorisation salariale demeure toujours sans réponse. Ce corps, qui regroupe environ 6 000 enseignants hospitalo-universitaires en activité, se distingue par sa double mission : soignante et académique. Présents aussi bien dans les hôpitaux que dans les amphithéâtres, ces professionnels assurent la

prise en charge des patients, la formation médicale des futurs médecins ainsi que la recherche scientifique. « Nous recevons les meilleurs étudiants du pays, certains avec un bac à 16,5. Cette élite doit être protégée, encouragée, et surtout considérée à la hauteur de son rôle », a martelé le professeur Belhadj. Pourtant, en dépit de cette contribution essentielle à la santé publique et à l'enseignement supérieur, ces enseignants-chercheurs continuent d'assumer bénévolement certaines tâches pédagogiques, telles que les corrections d'examen, la surveillance ou encore la participation aux jurys. Une situation jugée par le syndicat « injuste et démotivante ». La récente adoption d'un nouveau statut est néanmoins perçue comme une avancée. Elle a notamment permis la création de postes supérieurs (chefs de service, chefs d'unité) désormais rattachés à l'enseignement supérieur, et non plus exclusivement

au secteur de la santé. D'après les données syndicales, près de 2 800 postes sont actuellement pourvus. Mais cette amélioration statutaire, aussi significative soit-elle, ne saurait compenser l'absence d'une révision du régime indemnitaire. « Tous les autres corps de la santé ont vu leur régime revalorisé, sauf nous. Ce gel de près de 17 ans est incompréhensible », a déploré Belhadj. Parmi les inquiétudes majeures évoquées figure le risque d'un exode massif des compétences vers le secteur privé ou vers l'étranger. Pour y faire face, le syndicat plaide en faveur de l'instauration rapide d'une activité lucrative encadrée. Celle-ci permettrait aux enseignants de travailler dans des créneaux bien définis, (week-ends, jours fériés, ou après 16h), tout en respectant des obligations fiscales et éthiques strictes. Belhadj a également insisté sur la nécessité de valoriser les professionnels engagés dans le service

public, et de sanctionner ceux qui le désertent. « Il est anormal que celui qui publie, qui forme et qui soigne soit traité de la même manière que celui qui passe son temps dans le privé », a-t-il dénoncé. Le syndicat propose en outre la création d'une fonction publique hospitalière autonome, spécifiquement adaptée aux réalités du travail hospitalo-universitaire, en particulier dans les régions du Sud. « Si l'on veut envoyer des enseignants et des spécialistes dans ces régions, il faut prévoir une rémunération à la hauteur des contraintes », a-t-il souligné. Malgré plusieurs réunions techniques et un dialogue jugé constructif avec les ministères concernés, le syndicat regrette l'inaction persistante. « Nous ne voulons plus de procès-verbaux de réunion sans suite. Ce que nous demandons, c'est un engagement politique fort, une reconnaissance réelle, pas seulement symbolique », a conclu Belhadj.

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES REÇOIT L'AMBASSADRICE DU CANADA

Le renforcement de la coopération bilatérale au menu

Par R E.

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, Son Excellence Mme Robyn Lynn Witolfer, ambassadrice du Canada en Algérie. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Nourredine Yassa, ainsi que de cadres du ministère. Cette rencontre a été consacrée à un échange de vues sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Canada dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, ainsi qu'à l'exploration des opportunités

d'investissement futur et à l'élargissement des partenariats entre les entreprises des deux pays. À cette occasion, le ministre a présenté un exposé sur les réformes engagées par l'Algérie, notamment à travers les nouvelles lois relatives à l'investissement, aux hydrocarbures et aux mines, soulignant que ces cadres législatifs constituent un levier important pour attirer les investissements et faciliter l'accès des opérateurs étrangers au marché algérien. Dans ce cadre, il a invité les entreprises canadiennes à saisir les opportunités disponibles, en particulier dans les domaines de l'exploration, de la production et de la transformation des hydrocarbures, de l'industrie énergétique, du dessalement de l'eau de mer, ainsi que de la fabrication locale d'équipements y afférents. Les deux parties ont également

évoqué les possibilités de coopération dans le secteur minier, notamment en matière d'études géologiques, de cartographie, d'exploitation et de transformation des ressources minérales, avec un accent particulier sur les minéraux stratégiques et critiques. Le ministre a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de l'expertise canadienne reconnue dans ce domaine, le Canada étant l'un des leaders mondiaux de l'industrie minière. Concernant les énergies renouvelables, les deux parties ont discuté du développement de projets communs dans les domaines de l'énergie éolienne, du stockage d'énergie, des solutions technologiques innovantes et de l'hydrogène vert, ainsi que de la formation, du transfert de technologie et du développement des compétences humaines. De son côté, l'ambassa-

drice canadienne s'est félicitée de la qualité des relations entre les deux pays et a réitéré l'intérêt des entreprises canadiennes pour le marché algérien, notamment dans les secteurs jugés prioritaires. Elle a également invité le ministre à participer aux forums économiques et d'investissement qui se tiendront au Canada au cours de l'année, en tant qu'occasions propices pour renforcer les partenariats et échanger les expertises dans les secteurs de l'énergie et des mines. En conclusion, les deux parties ont souligné les perspectives prometteuses de renforcement du partenariat économique entre l'Algérie et le Canada, et ont convenu de poursuivre la coordination et le travail commun afin de concrétiser des projets concrets au service des intérêts mutuels des deux pays.

MATIÈRES PREMIÈRES

La Banque mondiale anticipe une baisse des prix en 2025 et 2026

Les prix mondiaux des matières premières devraient reculer de 12 % en 2025 et de 5 % en 2026, selon les prévisions publiées mardi par la Banque mondiale (BM), qui table sur un retour aux niveaux moyens enregistrés entre 2015 et 2019. Dans son rapport "Commodity Markets Outlook", l'institution financière internationale estime que cette baisse, en termes réels, mettra fin à la flambée des prix provoquée par la reprise post-COVID-19 et le conflit en Ukraine en 2022. Les prix de l'énergie devraient chuter de 17 % en 2025, puis de 6 % en 2026, atteignant ainsi leur plus bas niveau en cinq ans. Le prix du Brent est attendu à 64 dollars le baril en 2025, contre 81 dollars en 2024, avant de reculer à 60 dollars en 2026. Cette tendance s'explique par une offre abondante et une demande en baisse, notamment en raison de la montée en puissance des véhicules électriques en Chine. Le charbon devrait enregistrer une baisse de 27 % en 2025, suivie d'un recul supplémentaire de 5 % l'année suivante, en lien avec le ralentissement de la consommation dans les pays en développement. Les prix des produits alimentaires devraient diminuer de 7 % en 2025 et de 1 % en 2026. Toutefois, la Banque mondiale avertit que cette baisse ne suffira pas à atténuer l'insécurité alimentaire dans plusieurs pays vulnérables, confrontés à la réduction de l'aide humanitaire et à la persistance des conflits. En revanche, les cours de l'or devraient poursuivre leur hausse en 2025, atteignant un niveau record, soutenus par les incertitudes économiques qui renforcent la demande pour les actifs refuges. Une stabilisation des prix est toutefois prévue en 2026.

UNIVERSITÉ DE BLIDA 1
Portes ouvertes sur
l'institution
policière

Des portes ouvertes sur l'institution policière ont été organisées, lundi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, au profit des étudiants. "Cet événement s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture de l'institution policière sur son environnement social et économique", a indiqué le vice-recteur de l'université chargé de la pédagogie, le Pr. Omar Cheknane, en procédant à l'ouverture de cet événement, dont l'animation a été assurée par une délégation de la direction de la sûreté de wilaya. "Ce type d'initiatives est de nature à élargir les perspectives et connaissances des étudiants universitaires en leur permettant de mieux connaître les institutions de l'Etat algérien, notamment en matière de cybersécurité et d'exploitation des masses médias et des réseaux sociaux, tout en les mettant en garde contre les dangers de la consommation et du trafic de drogue", a-t-il ajouté. La manifestation a été notamment marquée par la présentation d'une série de communications sur les missions de l'institution policière, mais aussi la cybersécurité et l'exploitation efficiente des réseaux sociaux. Les intervenants à l'occasion ont mis en garde les étudiants contre les idées destructrices, l'extrémisme, les rumeurs malveillantes et la diffamation, tout en les appelant à être vigilants face à l'impact négatif des réseaux sociaux sur les mineurs et les adolescents. Des exposés sur les dangers des drogues et leur impact sur la société ont été, aussi, présentés à l'occasion par des représentants de la Protection civile, entre autres. Une exposition sur les moyens et équipements utilisés par les services de la police nationale, notamment les polices scientifique et technique, a été organisée en marge de cet événement.

EL BAYADH

Les communes d'El Mehara et Chellala bénéficient de plusieurs projets de développement

Les communes d'El Mehara et de Chellala (wilaya d'El Bayadh) ont bénéficié de nombreux projets de développement, dont certains ont été inspectés et d'autres lancés officiellement lundi par le wali, Nourreddine Belaribi.

Accompagné du wali délégué de la circonscription de Labiodh Sidi Cheikh, Mouedene Abderabi, le wali s'est rendu à plusieurs chantiers relevant de ces deux collectivités locales dépendant de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh. Parmi les projets notables figure le raccordement de 130 habitations du centre rural El Khodr (commune d'El Mehara) au réseau de gaz naturel. Le réseau de distribution a été déjà réalisé sur plus de 5 kilomètres, alors que les travaux du réseau de transport (16 km) sont en cours. Leur réception est prévue dans sept mois. Dans le même centre rural, le wali a également inspecté le projet de réalisation d'une école primaire et a donné des instructions pour renforcer les chantiers en moyens matériels et humains, afin d'assurer leur livraison dans les délais impartis. Au chef-

lieu de la commune, il a lancé les travaux d'extension du réseau d'eau potable au quartier "18 Février", un projet inscrit dans le cadre du programme de soutien au développement socio-économique, pour un délai de réalisation fixé à trois mois. Il a également visité le chantier de réalisation d'une station de pompage et de forage d'un puits profond, destiné à approvisionner cette commune ainsi que les villages de Dighem et Deghima. Ce projet, supervisé par la direction des ressources en eau, devra être achevé dans sept mois. Le wali a, en outre, inspecté le projet de centre local de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, relevant de la direction des équipements publics, et a insisté sur sa livraison avant la prochaine campagne moissons-battages. Au village Benhadjam (commune

d'El Mehara), il a donné le coup d'envoi du projet de rénovation de la conduite de pompage d'eau potable, devant être livré dans de deux mois, et a lancé des travaux d'extension du réseau d'assainissement. Dans la commune de Chellala, les travaux d'aménagement et de revêtement des routes du quartier "Mechraoui Ali", de la cité 83 logements et de hai Bouchrit ont été lancés, pour un délai de réalisation de deux mois. Ont également été lancés, un projet d'extension du réseau d'assainissement dans la cité administrative ainsi que la pose de la première pierre pour la réalisation de 40 logements publics locatifs. Enfin, le wali a inspecté les travaux de construction d'une école coranique et le projet d'une usine d'embouteillage d'eau minérale, inscrite dans le cadre de l'investissement privé.

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BATNA

Le premier vol de hadjis vers les Lieux Saints programmé le 15 mai

Le premier départ de hadjis pour les Lieux Saints de l'Islam depuis l'aéroport international Mostefa Benboulaïd de Batna s'effectuera le 15 mai, a indiqué, lundi, le wali, Mohamed Benmalek. Le chef de l'exécutif local a affirmé, lors d'une inspection de l'enceinte aéroportuaire, que toutes les mesures ont été prises pour assurer la réussite de l'opération

de transport de hadjis, notamment la levée de toutes les réserves émises, l'année dernière, par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC). M. Benmalek a fait savoir, dans ce cadre, que plus de 100 millions de dinars ont été alloués à la réhabilitation de la piste principale pour permettre à des avions gros porteurs d'atterrir, ainsi qu'à l'extension du

parking de l'aéroport qui pourra accueillir 850 véhicules entre voitures légères et bus. Pas moins de 11 vols pour l'Arabie Saoudite sont prévus, cette année, au départ de Batna avec un total de 2.680 pèlerins des wilayas de Batna, de Khenchela, de Biskra et d'Ouled Djellal, soit 2 vols de plus par rapport à la saison précédente au cours de laquelle 2.000 hadjis

avaient été transportés au moyen de 9 vols, a souligné le même responsable. "Des efforts sont actuellement déployés en vue d'organiser des vols vers les Lieux Saints dans le cadre de la Omra, lesquels s'ajouteront aux 12 dessertes régulières (dont 4 internationales) assurées par l'aéroport Mostefa Benboulaïd de Batna", a conclu le wali.

GUELMA

Campagne de sensibilisation sur le recrutement dans les rangs de la gendarmerie nationale suscite l'intérêt des jeunes

La campagne de sensibilisation sur le recrutement dans les rangs de la gendarmerie nationale a suscité lundi à Guelma l'intérêt des jeunes des deux sexes. Organisée par le groupement territorial de la gendarmerie nationale en présence de cadres de la commission centrale et de la commission régionale de recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité, cette campagne a tenu sa première halte à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Kador Djebabla dont les stagiaires ont

suivi avec un grand intérêt les explications données sur les conditions générales d'intégration des rangs de la gendarmerie nationale. Les stagiaires ont également découvert à l'occasion les moyens et équipements utilisés par les divers services et unités de la gendarmerie à travers les ateliers organisés sur site dans le cadre de cette campagne. La seconde station de la campagne a été le barrage fixe de contrôle de la gendarmerie nationale à l'intersection de la commune de Hammam Debagh où a été observé un engoue-

ment des jeunes usagers de la RN-20 reliant Guelma à Constantine dont ceux habitant les communes de la région Ouest de la wilaya. Représentant le groupement territorial de la gendarmerie de Guelma, le commandant Alal Redouane a indiqué que cette activité de sensibilisation "rentre dans le cadre des campagnes de sensibilisation tracées par le commandement de la gendarmerie nationale pour sensibiliser les jeunes au recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité, soumis à de nouvelles mesures au profit

des candidats incluant la diminution du niveau d'instruction requis pour la catégorie des hommes de rang". De son côté, le sergent-chef Alla Filali, chargé du recrutement au niveau du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Guelma, a indiqué que cette initiative présente les conditions générales et spéciales de recrutement dont l'autorisation exceptionnelle relative à la diminution du niveau d'instruction avec priorité pour les diplômés de la formation professionnelle.

GUERRE COMMERCIALE

La nostalgie du libre-échange n'est pas la solution

La guerre commerciale de Trump a semé le chaos à travers le monde. Face à elle, la tentation d'en revenir au libre-échange est forte. Même à gauche, l'ouverture des frontières économiques est perçue avec une certaine nostalgie. Cette vision des choses occulte la brutalité occasionnée par des décennies de libre-échange, qui fut l'arme des classe dominantes contre les travailleurs [1].

Par Rune Møller Stahl

La guerre commerciale déclenchée par Donald Trump a provoqué une panique sur les marchés mondiaux, envoyant des ondes de choc dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Les marchés boursiers sont en chute libre, les prévisions de croissance ont été fortement revues à la baisse, et une récession économique avec une montée du chômage se profile. Cela a poussé beaucoup à regretter les temps plus ordonnés d'avant Trump — une nostalgie pour la mondialisation libérale des années 2000, avec un libre-échange mondial sans entrave et une économie mondiale régie par des règles prévisibles. Le géopolitiste Ian Bremmer affirme ainsi avec confiance que « la mondialisation a contribué à faire des États-Unis le pays le plus prospère de l'histoire », et dans le New York Times, l'éditorialiste Thomas Friedman écrit que notre époque a été « l'une des plus relativement paisibles et prospères de l'histoire... grâce à un réseau toujours plus serré de mondialisation et de commerce ».

À première vue, cette réaction est compréhensible. Il y a en effet de nombreuses raisons pour lesquelles la guerre tarifaire de Trump est contre-productive. Les droits de douane sont une forme de taxe principalement payée par les consommateurs. Ce sont des taxes non progressives, qui frappent les plus pauvres de manière disproportionnée, car ils consacrent une plus grande part de leur revenu à des biens de consommation courante désormais soumis à ces nouveaux droits. Si Trump met à exécution sa promesse d'utiliser ces recettes pour financer des baisses d'impôts pour les riches, cela pourrait devenir l'une des réformes fiscales les plus régressives de l'histoire des États-Unis. Si Trump met à exécution sa promesse d'utiliser ces recettes pour financer des baisses d'impôts pour les riches, il s'agirait d'une des réformes fiscales les plus régressives de l'histoire des États-Unis. Mais la nostalgie de l'ère du libre-échange n'offre pas d'avenir, peu importe ce que l'on pense de Trump et de son programme. La vague de mécontentement qui a conduit à la victoire de Trump est intimement liée aux tensions provoquées par la mondialisation. L'ordre mondial néolibéral, dominant depuis la chute de l'Union soviétique, a combiné libre-échange et déréglementation financière, entraînant une augmentation des inégalités, une désindustrialisation et des pertes d'emplois. Il

n'est donc pas surprenant que ce soient les électeurs de la classe ouvrière des régions les plus touchées du Midwest américain qui aient fait basculer l'élection de 2016 en faveur de Trump, car il promettait de s'attaquer à la mondialisation et aux accords de libre-échange qui leur avaient coûté leurs emplois et ravagé leurs communautés. La sortie de cette guerre commerciale ne devrait donc pas consister simplement à revenir au statu quo ante, puisque c'est précisément ce qui nous a menés ici.

Les problèmes du libre-échange

Lorsque l'on parle de libre-échange mondial, il est important de comprendre que celui-ci n'est pas le résultat naturel des forces du marché. Au contraire, le régime commercial mondial est le fruit de politiques étatiques actives, façonnées par les acteurs les plus puissants de la planète. Au XIXe siècle, la Grande-Bretagne a ouvert des marchés dans le monde entier à coups de canons. En Chine, les empires européens ont mené deux guerres sanglantes — connues sous le nom de guerres de l'opium — pour empêcher les Chinois d'interdire le commerce de l'opium sur leur territoire. Le régime commercial actuel a été façonné lors des « Uruguay rounds » dans les années 1980, culminant avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995. Il s'agit d'un produit de la domination unipolaire américaine après la chute du mur de Berlin. Ce régime s'est concentré sur la réduction des droits de douane, mais aussi sur l'interdiction faite aux pays de mettre en place d'autres formes de réglementation — appelées « barrières techniques au commerce », comme les normes environnementales ou les conditions de travail. Les syndicats occidentaux mettent en garde depuis les années 1990 contre les menaces que ce système fait peser sur les emplois locaux, tandis que les pays en développement ont dénoncé le fait qu'ils se voyaient refuser les mesures de protection que les pays riches avaient utilisées pour se développer. Ce régime a largement profité, depuis quarante ans, aux grandes entreprises des États-Unis et de l'Occident, qui pouvaient réduire leurs coûts salariaux et éviter les réglementations en délocalisant leur production vers les pays du Sud. Certains pays asiatiques ont utilisé cette mondialisation des chaînes de production pour renforcer leur secteur industriel et réaliser leur développement économique. Dans les années 2000, la Chine en particulier a combiné

une forte planification étatique avec les règles du libre-échange pour gravir les échelons de la chaîne de valeur mondiale, vers une production technologique plus avancée.

Le mythe des avantages comparatifs

La théorie qui sous-tend les avantages du libre-échange remonte à l'économiste du XIXe siècle David Ricardo, dont la théorie des avantages comparatifs fait toujours référence aujourd'hui dans la pensée économique dominante. L'idée est que les pays — peu importe leur niveau de développement — peuvent bénéficier du commerce en se spécialisant dans les secteurs où ils sont relativement les plus efficaces. Cela signifie qu'un pays A, plus pauvre, qui n'excellait que dans quelques domaines, peut tout de même tirer profit d'échanges avec un pays B, beaucoup plus compétitif dans tous les secteurs. L'idée de commerce gagnant-gagnant n'a en réalité existé que sur le papier. En pratique, la spécialisation selon les avantages comparatifs immédiats a enfermé les pays périphériques dans une dépendance à la production de matières premières volatiles. Mais cette idée de commerce gagnant-gagnant n'a en réalité existé que sur le papier. En pratique, la spécialisation selon les avantages comparatifs immédiats a enfermé les pays périphériques dans une dépendance à la production de matières premières volatiles. L'économiste Ha-Joon Chang a démontré que les pays qui ont réussi à utiliser le commerce comme moteur de développement économique — comme la Corée du Sud, son pays natal — ont activement utilisé l'intervention de l'État pour modifier leurs avantages comparatifs. Si la Corée du Sud avait suivi aveuglément la théorie de Ricardo, elle ne compterait pas aujourd'hui de géants industriels comme Samsung et Hyundai. Son économie serait encore dominée par le riz et le poisson. Mais avec la mondialisation financière, toute politique allant à l'encontre des intérêts du capital était immédiatement sanctionnée par les marchés. Cela a conduit à une compétition salariale entre travailleurs, les entreprises pouvant facilement délocaliser vers des régions à faibles coûts. Cela a aussi engendré une concurrence fiscale, les pays abaissant leurs impôts pour attirer les investissements. Les résultats sont clairs : des inégalités croissantes à l'échelle mondiale, les salaires étant perdants face au capital. Dans les pays riches, la délocalisation a touché de plein fouet la classe ouvrière, tandis que dans des pays comme la Chine ou l'Inde, les fruits de

la croissance ont principalement profité aux chefs d'entreprise. Cette course vers le bas fiscale a également mis à mal les systèmes de protection sociale.

Les véritables enjeux du commerce mondial

Pour la gauche, la véritable question dans la politique commerciale n'est pas tant la circulation des biens que la mobilité sans restriction du capital. Depuis les années 1980, la libéralisation des flux financiers et des réseaux de production a permis aux entreprises de se relocaliser avec une grande facilité, utilisant la menace des délocalisations pour discipliner le travail et restreindre la prise de décision démocratique. Cette mobilité est devenue une caractéristique structurelle de l'économie mondiale, déséquilibrant profondément le rapport de force en faveur du capital. Le commerce a joué un rôle disciplinaire. Il n'a pas seulement facilité les échanges ; il a redéfini le terrain de la politique intérieure en limitant les marges de manœuvre des États. Dans ce contexte, le commerce a joué un rôle disciplinaire. Il n'a pas seulement facilité les échanges ; il a redéfini le terrain de la politique intérieure en limitant les marges de manœuvre des États. La peur de la fuite des capitaux a sapé la négociation collective, érodé les bases fiscales, et forcé les États à participer à une course vers le bas en matière de salaires, de réglementations et de prestations sociales. La rhétorique de la compétitivité a remplacé les questions de justice, et la politique économique a été réduite à ce que les marchés considèrent comme acceptable. Ce que l'on oublie souvent lorsqu'on appelle à « relocaliser » l'industrie, c'est que les acquis sociaux des économies industrielles de l'après-guerre étaient le fruit d'institutions syndicales fortes, et non de la seule activité manufacturière. Sans un haut niveau de syndicalisation et d'organisation politique, le retour de la production industrielle n'améliorera probablement pas les conditions de la classe ouvrière. Le véritable défi n'est ni de restaurer une ère révolue de la mondialisation, ni de se replier derrière des frontières nationales. Un débat sérieux sur le commerce mondial à gauche doit commencer par l'ambition de transformer les règles du jeu globales, afin que le commerce ne soit plus un outil de coercition au service du capital.

[1] Article issu de notre partenaire Jacobin.
Source : LVSL.fr 23 avril 2025

LIBYE

Le pays veut attirer des investissements dans l'exploration pétrolière

La Libye a lancé il y a quelques semaines son premier cycle d'appel d'offres pour le pétrole depuis 17 ans. Une étape symbolique, mais stratégique alors que le pays s'est donné pour objectif d'atteindre 2 millions de barils par jour. La Libye prépare une tournée internationale pour promouvoir son secteur pétrolier. À partir du jeudi 17 avril, la National Oil Corporation (NOC), l'entreprise publique en charge des hydrocarbures du pays, débute ainsi un roadshow à Istanbul en Turquie. La première étape d'une suite de sessions promotionnelles destinées à présenter 22 blocs onshores et offshores, avec l'objectif d'attirer des investisseurs. L'or noir libyen représentait en 2022, 39 % des réserves prouvées de pétrole d'Afrique. Après Istanbul, la délégation libyenne se rendra à Londres, au Royaume-Uni, puis à Houston aux États-Unis, dans les semaines à venir. Par cette tournée, le gouvernement libyen cherche à relancer un secteur essentiel pour les finances publiques, mais au ralenti depuis des années. En 2023, la NOC estimait avoir besoin d'un apport financier de 17 milliards de dollars sur trois à cinq ans pour faire passer la production libyenne de brut à 2 millions de barils par jour, contre un plateau de 1,38 million de barils par jour au terme du mois de mars 2025. En présentant des données précises sur les blocs mis en jeu, leurs conditions d'accès et les retombées économiques potentielles, la Libye cherche à convaincre les investisseurs de financer de nouvelles campagnes d'exploration. Reste à voir si les investisseurs parieront sur son potentiel, malgré les incertitudes politiques persistantes depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.

TUNISIE

34 millions \$ de la BEI pour renforcer l'accès à l'eau potable

Dans un contexte de forte pression hydrique, les financements de la Banque européenne d'investissement accordés à la Tunisie visent à soutenir l'approvisionnement en eau du Grand Tunis et promouvoir des solutions innovantes d'assainissement.

La Tunisie bénéficiera de deux nouveaux financements totalisant 30 millions d'euros (34 millions \$) de la Banque européenne d'investissement (BEI) en marge de la visite du vice-président de l'institution, Ioannis Tsakiris, à Tunis les lundi 28 et mardi 29 avril 2025. Selon un communiqué de la BEI publié lundi, ce projet cofinancé avec l'Agence française de développement (AFD) comprend notamment la construction d'une station de traitement à Bejaoua, la pose de conduites, l'installation de stations de pompage et de réservoirs, afin d'assurer la sécurité hydrique face à une demande en hausse de 50% d'ici 2040. Dans les détails, 22 millions d'euros seront alloués à la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) pour achever un projet stratégique d'approvisionnement en eau potable du Grand Tunis, tandis qu'un prêt de 8 millions d'euros sera accordé directement à l'Etat tunisien.

« A travers ces deux partenariats avec l'Etat tunisien, la Sonede et l'ONAS, la BEI soutient des solutions concrètes, innovantes et centrées sur les besoins des populations. Qu'il s'agisse de garantir un accès fiable à l'eau potable ou renforcer les systèmes d'assainissement grâce à des approches fondées sur la nature, notre objectif est de soutenir la résilience du pays face aux défis climatiques », a déclaré M. Tsakiris. La Tunisie est confrontée à des difficultés d'approvisionnement en eau potable liées au stress hydrique et à la consommation agricole élevée. La rareté de l'eau entraîne une baisse des rendements agricoles, affectant la sécurité alimentaire dans un contexte où l'inflation des produits alimentaires en Tunisie a atteint 7,8% en mars 2025 contre 7% enregistré en février, selon l'Institut national des statistiques (INS). Pour y remédier, des solutions sont mises en place, notamment l'amélioration de la gestion de l'eau, le recours

au dessalement de l'eau de mer et la sensibilisation du public. Dans le cadre du budget 2025, une dotation supplémentaire de 2 millions de dinars (669 573 \$) a été allouée aux ressources du Fonds national d'amélioration de l'habitat (FNAH) afin de financer la construction de citernes de stockage des eaux pluviales. Selon la Banque mondiale, entre 1990 et 2012, l'accès à l'eau potable dans le pays est passé de 82% à 97% de la population, mais environ 250 000 personnes continuent de dépendre de sources non sécurisées. L'objectif est d'atteindre un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030. Notons que la BEI reste un acteur clé du financement de projets structurants en Tunisie dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'éducation, du transport, de la santé et du développement local. En 2024, elle a accordé au pays plus de 415 millions d'euros pour soutenir des projets stratégiques.

ARABIE SAOUDITE

Les transferts de fonds des expatriés en hausse de 37% en février

Les transferts de fonds des expatriés en provenance d'Arabie saoudite ont atteint 12,78 milliards de riyals saoudiens (3,41 milliards de dollars) en février, soit une augmentation de 37,04% par rapport au même mois de l'année dernière, selon des données récentes. Les chiffres de la Banque centrale saoudienne, également connue sous le nom de SAMA, révèlent également que les transferts effectués par les ressortissants saoudiens ont augmenté de 33,53% au cours de la même période pour atteindre 6,24 milliards de RS. Cette augmentation reflète une combinaison de la dynamique du marché du travail intérieur et de facteurs internationaux plus larges. La forte hausse est largement attribuée à l'accélération de l'activité économique du Royaume, en particulier le déploiement des mégaprojets de la Vision 2030, qui a entraîné une forte demande de main-d'œuvre étrangère. Avec l'augmentation des embauches, la croissance des salaires dans les secteurs clés s'est également améliorée, donnant aux travailleurs expatriés un plus grand pouvoir d'achat. Selon le guide des salaires 2025 de Tuscan Consulting pour les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, les tendances salariales dans les deux pays sont influencées par la croissance économique,

la demande de talents et les politiques de nationalisation. Au Royaume, l'essor des mégaprojets de la Vision 2030 a intensifié la demande de professionnels qualifiés, ce qui a donné lieu à des rémunérations compétitives, en particulier dans des secteurs tels que la technologie, la finance et la santé. Bien que les augmentations de salaire aient été modérées par rapport à la période post-pandémique, les employeurs continuent d'offrir des incitations attrayantes pour retenir les meilleurs talents. Le guide indique également que les salaires saoudiens pour des fonctions spécifiques sont environ 10 à 15% plus élevés que ceux des Émirats arabes unis, ce qui reflète les stratégies actives de l'Arabie saoudite en matière d'acquisition de talents. En outre, la mise en œuvre des politiques de saoudisation modifie la dynamique de la main-d'œuvre, incitant les entreprises à trouver un équilibre entre l'attraction des expatriés et l'intégration des talents locaux. Les conditions macroéconomiques favorables ont encore renforcé les flux de transferts de fonds. La stabilité de la monnaie du Royaume, l'absence d'impôt sur les revenus des particuliers et les envois de fonds, ainsi que l'amélioration des canaux de transfert financier ont permis aux travailleurs d'envoyer de l'argent à l'étranger plus facilement et à moindre coût. Toutefois, la dynamique

des transferts de fonds est également influencée par les politiques du marché du travail en cours dans le Royaume. Des initiatives telles que la saoudisation, qui vise à accroître la participation des ressortissants saoudiens dans le secteur privé, et les taxes sur les expatriés, qui imposent des frais aux travailleurs étrangers et aux personnes à leur charge, ont influencé les pratiques d'embauche et la composition de la main-d'œuvre. Si ces mesures visent à créer davantage d'opportunités pour les citoyens et à réduire la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre étrangère, elles peuvent également modérer progressivement les transferts de fonds en freinant la croissance de la main-d'œuvre expatriée. Néanmoins, à court terme, le rythme et l'ampleur des mégaprojets de la Vision 2030 continuent de susciter une forte demande de main-d'œuvre étrangère, en particulier dans les secteurs de la construction, des infrastructures et des services, ce qui favorise d'importants flux de transferts de fonds malgré les changements structurels de la politique de l'emploi. Dans le même temps, les conditions économiques dans les pays d'origine des expatriés ont également joué un rôle. En 2023, plusieurs pays recevant le plus de transferts de fonds, dont l'Égypte, ont été confrontés à d'importants défis éco-

nomiques. Par exemple, une crise monétaire en Égypte a provoqué une forte divergence entre le taux de change officiel et le marché parallèle, ce qui a conduit de nombreux expatriés à retarder les transferts ou à recourir à des canaux informels. En conséquence, les transferts de fonds vers l'Égypte ont chuté de 31% en 2023, selon un rapport du Groupe de la Banque mondiale datant de 2024. À l'avenir, les prix du pétrole, les politiques locales de l'emploi et les conditions économiques mondiales - en particulier dans les pays d'origine des expatriés - détermineront l'avenir des flux d'envois de fonds en provenance d'Arabie saoudite. Si les droits de douane américains n'affectent pas directement le Royaume, leurs effets d'entraînement pourraient se faire sentir. Le ralentissement de la croissance mondiale dû aux tensions commerciales pourrait affaiblir la demande de pétrole, ce qui affecterait les recettes saoudiennes et pourrait retarder les projets qui emploient de nombreux travailleurs étrangers. Un dollar américain plus fort pourrait également augmenter le coût de la vie dans le Royaume, réduisant l'argent que les expatriés peuvent envoyer chez eux. Si la saoudisation s'accélère, la diminution du nombre de travailleurs étrangers pourrait encore réduire les transferts de fonds.

LITHIUM D'EWOOYAA

Le Ghana peut-il obtenir de meilleures conditions fiscales ?

Le projet de lithium Ewoyaa est développé au Ghana par Atlantic Lithium. Le bail minier signé en 2023 prévoit un taux de redevance de 10% pour le gouvernement ghanéen, ainsi qu’une participation gratuite de 13% dans le capital de la future mine.

Le jeudi 24 avril, Atlantic Lithium a révélé avoir engagé des discussions avec le gouvernement ghanéen pour obtenir des concessions fiscales afin de faire avancer son projet de lithium Ewoyaa, dans un contexte marqué par une baisse persistante du prix de ce métal. Ce développement dont les contours restent encore flous, pourrait être l’occasion pour le Ghana de « négocier une part encore plus élevée » dans les revenus de cette future mine, comme le suggérait déjà en 2024 le Natural Resource Governance Institute (NRGI).

Un taux de redevance variable et une taxe sur la rente du projet

Le bail minier signé en 2023 avec Atlantic Lithium confère à Accra 13% de parts dans le capital de la future mine, ainsi qu’un taux de redevance fixe de 10%. Dans son rapport « Assessing the Fiscal Regime in Ghana’s Lithium Agreement », NRGI indique que l’Etat ghanéen pourrait s’appuyer sur d’autres conditions fiscales relativement flexibles pour capter plus de revenus dans le cadre de

l’exploitation de cet actif. La première piste avancée est la substitution du taux fixe de 2023 par une redevance à taux variable, quoique modérée. Une telle mise à jour permettrait au pays de percevoir un taux pouvant dépasser le seuil de 10% lorsque les prix du lithium sont élevés. En parallèle, le NRGI recommande l’introduction d’une taxe sur la rente minière. « Le gouvernement pourrait concevoir cette taxe de manière à ce qu’elle ne soit déclenchée qu’une fois que les investisseurs auront perçu le rendement minimum requis pour réaliser leur investissement initial », peut-on lire dans le document. Autrement dit, cet ajustement fiscal permettrait au gouvernement de bénéficier des profits excédentaires générés par le projet, uniquement après que Atlantic Lithium aura rentabilisé ses investissements. Le NRGI justifie cette proposition par la rentabilité particulièrement élevée du projet, mesurée par un taux de rendement interne (TRI) initial de 105%. Selon l’organisation, cette forte rentabilité constitue un levier pour initier une rené-

gociation des termes actuels du bail minier, sans pour autant compromettre l’attractivité du projet pour les investisseurs.

De fortes attentes du côté d’Atlantic Lithium

Si Atlantic Lithium confirme l’existence de discussions sur la question, l’Etat ghanéen ne s’est pas encore officiellement exprimé sur le sujet. Cela laisse peu d’indices sur la faisabilité d’une révision du cadre fiscal de ce projet, d’autant plus que l’opérateur laisse entendre qu’il ne développera la mine que si ses demandes en la matière sont satisfaites. A l’occasion d’une interview accordée à Reuters cette semaine, Ahmed-Salim Adam, directeur de la filiale ghanéenne d’Atlantic Lithium, a exprimé ses inquiétudes sur la viabilité économique du projet. Il a notamment indiqué que le TRI est désormais estimé à seulement 13,6%, contre 105% initialement. « Personne n’investira dans ce projet. Il aurait dû être de 30% pour que cela ait du sens » a-t-il affirmé.

Face à cette situation, la compagnie réclame plusieurs ajustements fiscaux : une réduction du taux de redevance de 10% à 5%, ou à défaut, l’adoption d’un barème mobile indexé sur les prix du lithium – l’une des deux recommandations du NRGI. Elle demande également une révision du taux d’imposition des sociétés, actuellement à 32,5%, ainsi que la suppression des droits d’importation sur les équipements miniers. Rappelons qu’avec le projet Ewoyaa, Atlantic ambitionne de développer la toute première mine de lithium du Ghana. D’après les prévisions, cette dernière devrait produire 3,6 millions de tonnes de concentré de spodumène sur une durée de vie estimée de 12 ans. Toutefois, sur un marché en berne avec des prix en chute de plus de 80% depuis 2023, le développement du projet reste incertain. À ce stade, la décision finale d’investissement (FID) n’a pas encore été prise. Aux dernières nouvelles, Atlantic attendait toujours la ratification du bail minier par le Parlement ghanéen. Reste à voir si les discussions annoncées déboucheront sur de véritables négociations formelles.

TANZANIE

L’Etat ambitionne de quadrupler sa production de café d’ici à 2030

La Tanzanie est le troisième producteur de café en Afrique après l’Éthiopie et l’Ouganda et au coude à coude avec la Côte d’Ivoire. Le pays qui souhaite augmenter sa contribution dans l’approvisionnement mondial au cours des cinq prochaines années, mobilise des investissements dans la filière. En Tanzanie, le gouvernement vise une production de 300 000 tonnes de café d’ici à 2030, soit un niveau presque quatre fois plus élevé que la récolte de 84 000 tonnes attendue au terme de la campagne 2024/2025. C’est dans le cadre de cette ambition que l’Office du Café (TCB) et l’Autorité de Régulation des Céréales et

autres Produits (COPRA) ont signé, le 25 avril dernier, des protocoles d’accord avec l’américain Corus International, une organisation confessionnelle qui regroupe diverses entités spécialisées pour promouvoir, aux côtés des acteurs locaux, un développement durable et autonome dans les régions du Sud global. Dans un communiqué publié sur son site, l’organisation précise que ces conventions portent sur la mobilisation d’un financement total de 30 millions \$ pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies nationales visant à accroître la production de café et de cacao en Tanzanie. Un aspect critique du projet consiste

à assurer la traçabilité de la production, de la ferme jusqu’au port, par l’enregistrement des producteurs, la cartographie des parcelles et l’évaluation des risques de déforestation et de durabilité environnementale, afin d’accompagner les efforts du gouvernement pour se conformer au Règlement européen sur la déforestation. « En augmentant la productivité et en respectant les normes des marchés internationaux, cet effort vise à positionner le café et le cacao tanzaniens comme des produits compétitifs et de haute qualité sur la scène mondiale. Le projet entend également créer des opportunités de valo-

risation locale tout en stimulant la création d’emploi », peut-on lire dans le communiqué. Globalement, l’objectif d’atteindre une production annuelle de 300 000 tonnes de café traduit la volonté de la Tanzanie de se rapprocher du niveau de l’Ouganda, deuxième producteur africain derrière l’Éthiopie. Si ce plan aboutit, il pourrait rebattre les cartes au sein du marché africain, permettant à la Tanzanie de dépasser la Côte d’Ivoire et de renforcer son poids dans les négociations régionales et internationales sur la fève. Par ailleurs, le projet engagé en partenariat avec Corus International ins-

crit le pays sur une trajectoire favorable pour honorer les engagements pris lors du 3ème sommet du G25 sur le café en Afrique, organisé à Dar es Salaam du 21 au 22 février dernier. À l’issue de cet événement, les pays producteurs du continent se sont fixé pour objectif de porter leur part totale dans la production mondiale de café à 20 % d’ici à 2030, contre 11 % actuellement. Selon les dernières projections formulées par le Département américain de l’Agriculture (USDA), la production mondiale de la fève devrait s’établir à 10,5 millions de tonnes en 2024/2025.

NIGERIA

Le gaz naturel comprimé (CNG) pour alimenter les zones industrielles enclavées

La Tanzanie est le troisième producteur de café en Afrique après l’Éthiopie et l’Ouganda et au coude à coude avec la Côte d’Ivoire. Le pays qui souhaite augmenter sa contribution dans l’approvisionnement mondial au cours des cinq prochaines années, mobilise des investissements dans la filière. En Tanzanie, le gouvernement vise une production de 300 000 tonnes de café d’ici à 2030, soit un niveau presque quatre fois plus élevé que la récolte de 84 000 tonnes attendue au terme de la campagne 2024/2025. C’est dans le cadre de cette ambition que l’Office du Café (TCB) et l’Autorité de Régulation des Céréales et autres Produits (COPRA) ont signé, le 25 avril dernier, des protocoles d’accord avec l’américain Corus

International, une organisation confessionnelle qui regroupe diverses entités spécialisées pour promouvoir, aux côtés des acteurs locaux, un développement durable et autonome dans les régions du Sud global. Dans un communiqué publié sur son site, l’organisation précise que ces conventions portent sur la mobilisation d’un financement total de 30 millions \$ pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies nationales visant à accroître la production de café et de cacao en Tanzanie. Un aspect critique du projet consiste à assurer la traçabilité de la production, de la ferme jusqu’au port, par l’enregistrement des producteurs, la cartographie des parcelles et l’évaluation des risques de déforestation et de durabilité environnementale, afin d’accompagner les efforts du gouvernement pour se confor-

mer au Règlement européen sur la déforestation. « En augmentant la productivité et en respectant les normes des marchés internationaux, cet effort vise à positionner le café et le cacao tanzaniens comme des produits compétitifs et de haute qualité sur la scène mondiale. Le projet entend également créer des opportunités de valorisation locale tout en stimulant la création d’emploi », peut-on lire dans le communiqué. Globalement, l’objectif d’atteindre une production annuelle de 300 000 tonnes de café traduit la volonté de la Tanzanie de se rapprocher du niveau de l’Ouganda, deuxième producteur africain derrière l’Éthiopie. Si ce plan aboutit, il pourrait rebattre les cartes au sein du marché africain, permettant à la Tanzanie de dépasser la Côte

d’Ivoire et de renforcer son poids dans les négociations régionales et internationales sur la fève. Par ailleurs, le projet engagé en partenariat avec Corus International inscrit le pays sur une trajectoire favorable pour honorer les engagements pris lors du 3ème sommet du G25 sur le café en Afrique, organisé à Dar es Salaam du 21 au 22 février dernier. À l’issue de cet événement, les pays producteurs du continent se sont fixé pour objectif de porter leur part totale dans la production mondiale de café à 20 % d’ici à 2030, contre 11 % actuellement. Selon les dernières projections formulées par le Département américain de l’Agriculture (USDA), la production mondiale de la fève devrait s’établir à 10,5 millions de tonnes en 2024/2025.

GRÂCE À L'ALLÈGEMENT DES DROITS DE DOUANE SUR L'AUTOMOBILE AUX ÉTATS-UNIS

Les actions mondiales et le dollar progressent

Les actions mondiales et le dollar ont légèrement augmenté mardi après que l'administration du président américain Donald Trump () a déclaré qu'elle prévoyait de réduire l'impact des droits de douane sur l'automobile, un nouveau signe de flexibilité sur une politique commerciale qui a fait des ravages sur les marchés en avril.

L'attention du marché s'est également portée sur les premiers signes de l'impact de la douleur tarifaire sur les données économiques et les derniers résultats des entreprises. Les actions européennes et les contrats à terme sur les actions américaines se sont négociés à la hausse ESc1 Le dollar canadien a plongé face à une monnaie américaine globalement ferme, les libéraux du Premier ministre canadien Mark Carney ayant conservé le pouvoir lors des élections de lundi, mais n'ayant pas atteint le gouvernement majoritaire qu'il souhaitait pour l'aider à négocier les tarifs douaniers avec Trump. Les États-Unis ont déclaré qu'ils prendraient des mesures pour réduire l'impact des droits de douane imposés sur les pièces étrangères des voitures fabriquées dans le pays et pour empêcher que les droits de douane sur les véhicules fabriqués à l'étranger ne s'ajoutent à d'autres droits de douane, ont déclaré des responsables. "L'accent est mis sur l'aggravation des tarifs douaniers, mais aussi sur les données concrètes et sur la question de savoir si le marché a raison de s'inquiéter d'une récession", a déclaré Michael Metcalfe, responsable de la stratégie macroéconomique chez State Street Global Markets. Le PIB du premier trimestre et les chiffres de l'emploi du mois d'avril sont attendus cette semaine. Bien que le S&P 500 ait récupéré une grande partie de ses pertes du début du mois d'avril après un certain recul des droits de douane imposés par Trump, il devrait terminer le mois en baisse d'environ 1,5 %, ce qui constituerait son troisième mois consécutif de baisse. Les actions européennes ont ouvert en hausse, avec de nombreux bénéfices à digérer. HSBC a lancé un rachat d'actions de 3 milliards de dollars après avoir annoncé une baisse de 25 % de son bénéfice au premier trimestre , Deutsche Bank a affiché une hausse de 39 % de son bénéfice au premier trimestre et le constructeur de voitures de sport Porsche a réduit ses perspectives pour 2025 en raison de la faiblesse de la Chine et des droits de douane

américains. Coca-Cola , General Motors et Visa doivent publier leurs résultats plus tard dans la journée de mardi, tandis que les mégacapitalisations Apple, Microsoft, Amazon et Meta Platforms le feront plus tard dans la semaine. En Asie, les marchés japonais étaient fermés pour cause de vacances, tandis que le Hang Seng .HSI de Hong Kong a peu varié et que l'indice des valeurs vedettes du continent a baissé de 0,2%. .HK

Commerce Les marchés ont été secoués la nuit dernière lorsque le Secrétaire au Trésor américain Scott Bessent a déclaré à CNBC qu'il appartenait à la Chine de désamorcer les tarifs douaniers et il y a de plus en plus de craintes qu'à moins d'une percée, des dommages permanents soient causés aux chaînes d'approvisionnement. La Chine a pris des mesures pour accorder certaines exemptions mais s'est abstenue de prendre des mesures de relance , en priant sur le fait que Washington sera le premier à s'en apercevoir. "Une véritable désescalade (dans la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine) ne se produira pas avant un certain temps, selon nous", a déclaré Sat Duhra, gestionnaire de portefeuille chez Janus Henderson, lors du Reuters Global Markets Forum mardi. "Quelqu'un clignotera le premier, et il est probable que ce soit le marché qui prenne l'initiative, comme nous l'avons vu aux États-Unis Les analystes de JP Morgan ont déclaré que l'heure était à la résilience des données concrètes, soulignant un effondrement de 42 % des expéditions chinoises vers les États-Unis au cours des dix derniers jours, qui - s'il se poursuit - se répercuterait sur les chaînes d'approvisionnement. "Un découplage inquiétant du commerce entre les États-Unis et la Chine semble désormais en cours, et nous nous attendons à ce que les dommages s'aggravent dans les semaines et les mois à venir

Le dollar se raffermi Le dollar s'est apprécié par rapport aux au-

tres grandes devises, gagnant 0,25% à 142,38 yens JPY=EBS . L'euro a reculé de 0,12 % à 1,1408 dollar, tandis que la livre sterling a baissé de 0,2 % à 1,3417 dollar EUR=EBS. Néanmoins, l'euro est en hausse de 5% en avril, en passe de connaître sa plus forte hausse mensuelle sur le dollar depuis près de trois ans, tandis que la baisse de 6,7% du billet vert sur le franc suisse CHF=EBS , valeur refuge, est la plus importante depuis une décennie. Le dollar canadien s'est échangé à environ 1,3821 pour un dollar américain, peu de

changement sur la journée, suite à l'élection canadienne de lundi. "Une mince avance parlementaire n'est pas une bonne nouvelle pour la monnaie d'un pays, mais les pertes du dollar canadien ont été assez limitées", ont déclaré les analystes d'ING dans une note. Le renforcement du dollar a fait reculer l'or de 0,6% à 3320 dollars l'once. Le pétrole brut Brent a perdu 1,4% à 65 dollars le baril. Les rendements du Trésor ont légèrement augmenté dans le commerce de Londres, augmentant de 2,5 points de base à 4,245

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 28 Avril 2025

Valeur : 30 Avril 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.4047	132.4197
1	EUR	EURO		150.3853	150.4685
1	GBP	POUND STERLING		176.1872	176.2541
100	JPY	JAPANESE YEN		92.1397	92.1565
1	CNY	CHINESE YUAN		18.1426	18.1452
1	CHF	SWISS FRANC		159.4085	159.5034
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.4268	95.4720
1	DKK	DANISH KRONE		20.1483	20.1521
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.6717	13.6779
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7216	12.7284
1	AED	UAE DIRHAM		36.0442	36.0542
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.2947	35.3006
1	KWD	KUWAITI DINAR		431.4262	431.7564
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.9526	44.3943
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2781	14.2797
1	LYD	LIBYAN DINAR		24.1355	24.2594
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3160	3.3263
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.4151	179.4151

BOURSE DE PARIS

Stable, les investisseurs marquent une pause

La Bourse de Paris est stable ce matin, autour des 7575 points, tirée par Capgemini (+7,7%) et Stellantis (+2,8%) mais freinée par Schneider Electric (-7,4%) et TotalEnergies (-1,5%). Les investisseurs semblent marquer une pause après le rebond des derniers jours et avant les nombreux événements prévus ces prochains jours. 'C'est un peu le calme avant la tempête', commente Michael Brown, le stratéliste de Pepperstone, qui explique que les investisseurs se sont mis en mode 'wait and see'. De nombreuses entreprises européennes de la trempe d'adidas, Capgemini, Deutsche Bank, HSBC, Schneider Electric ou Novartis ont dévoilé leurs performances de premier trimestre ces dernières heures. Aux Etats-Unis, ce sont les publications de coupes de premier plan comme Coca-Cola, Pfizer, Honey-

well, Spotify ou UPS qui sont attendues à la mi-journée. Toutefois, les choses sérieuses commenceront véritablement demain avec une séances marquée par une avalanche de résultats de sociétés et d'indicateurs économiques qui prendra les allures d'un 'Super Wednesday' juste avant le congé du 1er mai. Les premières estimations de la croissance au 1er trimestre aux Etats-Unis et en zone euro, puis les résultats de Microsoft et Meta dans la soirée, seront en particulier surveillés de près. Toutes ces publications vont conduire les investisseurs à revenir aux fondamentaux des marchés après plusieurs semaines marquées par des tensions commerciales persistantes ayant créé un climat incertain. Au lieu de s'interroger sur l'immence supposée d'une récession qui

pourrait ne pas se concrétiser, ils vont enfin pouvoir s'appuyer sur des chiffres concrets en épluchant les comptes des sociétés et les dernières statistiques. Ils chercheront dans ces chiffres des éléments de réponse à la question qui les taraude depuis un moment maintenant, à savoir ce que la guerre commerciale pourrait causer comme dégâts sur les perspectives de profits. 'Les premières publications du premier trimestre ont laissé penser qu'il n'y avait rien de catastrophique jusqu'ici, mais aussi qu'il n'y a avait pas vraiment de quoi se réjouir', indiquent les analystes de Barclays. Pour bon nombre de professionnels, les attentes du marché en ce qui concerne les bénéfices des entreprises sont encore trop élevées, alors que la visibilité sur l'évolution du dossier commercial reste faible.

'Nous pensons que les actions devraient continuer d'intégrer une prime de risque plus élevée au vu du niveau de risque élevé à l'incertitude politique', poursuit Barclays. Comme bon nombre de spécialistes, la banque britannique juge que la question tarifaire, tant qu'elle demeurera aussi centrale, empêchera tout rebond durable des indices. 'Dès lors, nous continuons de voir les marchés d'actions évoluer dans notre trading range sachant que le pire des scénarios semble pour l'instant écarté, mais il va falloir de gros progrès sur le commerce pour qu'on revienne au-dessus des niveaux qui prévalaient avant le Jour de la Libération', conclut Barclays. Si l'indice allemand DAX a quasiment effacé ses pertes depuis les annonces choc de Donald Trump, le CAC accuse encore un repli de l'ordre de 3,8% depuis le 1er avril.

Quant au S&P 500, il ne lui reste quasiment plus que 2% à rattraper pour combler son retard. Dans l'actualité des sociétés tricolores, Capgemini annonce avoir réalisé un chiffre d'affaires de 5,55 milliards d'euros sur les trois premiers mois de 2025, soit une croissance de 0,5% à taux de change courants et un recul limité à -0,4% à taux de change constants. Amundi publie un résultat net ajusté de 303 millions d'euros au titre du premier trimestre 2025. Hors la contribution exceptionnelle d'impôt, il aurait été proche de 350 millions, en progression de 10% par rapport au premier trimestre 2024. Air France-KLM a annoncé mardi que l'ancienne ministre des Armées Florence Parly avait été nommée présidente de son conseil d'administration.

ESPAGNE

La croissance du PIB atteint 0,6% au premier trimestre

La croissance économique espagnole (PIB) a atteint 0,6% au premier trimestre 2025, en raison notamment d'une forte hausse des exportations et de la consommation, selon une première estimation publiée mardi par l'Institut national des statistiques (INE).

Ce chiffre est conforme aux attentes de la Banque d'Espagne, qui prévoyait une progression du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 0,6% et 0,7%, en léger recul par rapport à celle du dernier trimestre 2024 (+0,7%, chiffre revu à la baisse de 0,1 point). Il confirme le dynamisme de la quatrième économie de la zone euro, où la croissance a atteint 3,2% l'an dernier, contre 1% seulement dans l'ensemble de l'Union européenne. Selon l'INE, la croissance a été tirée entre janvier et mars par les exportations, qui ont bondi de 1%, soit 0,9 point de plus qu'au dernier trimestre 2024, malgré la guerre commerciale déclenchée par la

hausse des droits de douane américains. La consommation des ménages a pour sa part progressé de 0,4%, dans un contexte de ralentissement de l'inflation, tandis que l'investissement des entreprises a grimpé de 0,6%. Le chiffre du premier trimestre place l'Espagne en bonne position pour atteindre l'objectif de 2,6% de croissance attendu cette année par le gouvernement du Premier ministre socialiste Pedro Sanchez. Cette prévision est proche de celle du Fonds monétaire international, qui a revu mi-avril ses attentes de croissance pour l'Espagne à 2,5% (+0,2 point), en dépit là encore de la guerre commerciale initiée par le président Donald Trump.

«L'économie espagnole aborde 2025 sur une dynamique plus robuste que ses partenaires européens», avec des fondamentaux «solides», ont souligné dans une note récente les économistes du Crédit agricole, en insistant sur la forte «demande intérieure» du pays mais aussi le «taux d'épargne élevé» des Espagnols. Ce taux d'épargne devrait permettre de «stimuler la consommation» et de compenser l'impact négatif des droits de douane américains sur les exportations espagnoles, ainsi que la «normalisation du tourisme», un secteur ayant connu une très forte croissance ces trois dernières années, détaillent-ils.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

Le gouvernement lance un énième groupe de travail

Face aux députés, le Premier ministre a aussi assuré que le décret définissant la feuille de route énergétique de la France pour les dix prochaines années serait publié après examen d'une proposition de loi. C'est un feuilleton sans fin. En préambule d'un débat à l'Assemblée nationale sans vote,

en vertu de l'article 50-1 de la Constitution, le Premier ministre a annoncé, ce lundi, le lancement d'un nouveau groupe de travail afin de mener des «auditions et des études complémentaires sur notre avenir énergétique». Et ce alors que de multiples débats, consultations et autres groupes d'études ont déjà été menés au

cours des 24 derniers mois. «Ce groupe de travail rendra ses conclusions à la fin du mois de mai», a assuré François Bayrou. Sa direction sera confiée à Antoine Armand et Daniel Grémillet, deux parlementaires spécialistes des questions énergétiques : le premier ayant conduit la commission d'enquête sur les raisons de la

perte de souveraineté énergétique de la France tandis que le second est à l'origine d'une proposition de loi dessinant la feuille de route énergétique du pays. Cette dernière n'a été adoptée qu'en première lecture au Sénat, en octobre dernier, et est censée être mise à l'agenda de l'Assemblée nationale mi-juin.

ETATS-UNIS

Le groupe IBM s'engage à investir 150 milliards de dollars

Le groupe informatique américain IBM s'est engagé lundi à investir 150 milliards de dollars aux Etats-Unis dans les cinq prochaines années, dont trente dans la recherche et développement. Le groupe a entrepris la même démarche de plusieurs entreprises américaines qui ont promis, depuis l'investiture de Donald Trump, de financer des projets sur le territoire américain. IBM se trouve bien positionné dans la course

à l'intelligence artificielle (IA). Il est actif dans les logiciels, le conseil et les infrastructures (serveurs sur site ou à distance), même s'il est loin d'afficher les taux de croissance des géants de l'IA (1,4% de croissance du chiffre d'affaires en 2024). "Nous sommes axés sur la production et les emplois aux Etats-Unis depuis notre création, il y a 114 ans et avec cet investissement, (...) nous nous assurons qu'IBM reste

l'épicentre des capacités mondiales les plus avancées en matière de calcul et d'IA", a déclaré Arvind Krishna, PDG du groupe, cité dans le communiqué de l'entreprise publié lundi. Référence mondiale en matière de recherche et développement depuis ses débuts en 1911, IBM est en pointe dans le domaine de l'informatique quantique, où il a passé plusieurs partenariats.

ZONE EURO

Les crédits au secteur privé poursuivent leur croissance

La croissance des prêts au secteur privé en zone euro a accéléré en mars pour le quatrième mois consécutif, atteignant son niveau le plus élevé depuis mai 2023 grâce à la baisse progressive des taux d'intérêt, a indiqué la BCE mardi. Les prêts aux entreprises et aux ménages, ajustés de certaines opérations financières, ont progressé de 2,6% sur un an, soit 0,2 point de plus qu'en février, selon le communiqué. L'augmentation des prêts est favorisée

par les sept baisses de taux effectuées par la BCE depuis juin 2024, dans un contexte de désinflation en zone euro mais aussi de perspectives économiques détériorées du fait de l'intensification des tensions commerciales. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 2,3%, soit 0,2 point de plus qu'en février, malgré un durcissement des critères de prêts par les banques en fin d'année dernière, dans un environnement jugé plus risqué. Les prêts aux ménages ont progressé

de 1,7% sur un an, toujours tirés par les prêts à la consommation (+4,1%) et les crédits immobiliers (+1,7%). Indicateur avancé d'inflation, la masse monétaire M3, qui comprend les dépôts liquides et les produits d'épargne jusqu'à deux ans, a crû de 3,6% en mars, soit 0,4 point de pourcentage de moins qu'en février, ajoute la BCE. L'institution monétaire continue de réduire dans son bilan le stock de dette acquise pendant les années de

crise, ce qui freine mécaniquement la création monétaire. Le vice-président de la BCE, Luis de Guindos, s'est dit confiant lundi dans la trajectoire descendante de l'inflation, malgré les tensions commerciales. Le taux d'inflation, de 2,2% sur un an en mars dans les 20 pays membres de la zone euro, s'est rapproché de la cible de 2% visée par la BCE. Les observateurs attendent en majorité une nouvelle baisse des taux en juin.

CANADA

Le pétrole déclaré vainqueur des élections

La défense de l'industrie pétrolière, qui était historiquement un enjeu des conservateurs, est désormais partagée par les libéraux. Alors que Donald Trump taxe l'or noir, le Canada en fait un symbole de souveraineté. On disait Pierre Poilievre vainqueur à coup sûr. L'opposant numéro un d'un Justin Trudeau devenu impopulaire était amené à le remplacer. Mais à jouer les Donald Trump du grand Nord, Poilievre a perdu un tiers de son électorat dans les semaines qui ont suivi l'élection du président républicain à la Maison-Blanche. À Ottawa, il est difficile d'avoir un style similaire à l'homme qui veut faire du Canada le 51e État américain. Pierre Poilievre a été contraint de se distinguer et d'adopter une posture moins populiste pour faire face à Mark Carney, Premier ministre par intérim, devenu favori à son poste. Pierre Poilievre a tout de même conservé de ce tropisme trumpiste un goût pour le pétrole. Le 20 mars dernier, il reprenait même le slogan «Drill baby drill» à la sauce canadienne : «forer, creuser, exploiter». Pour le conservateur, la donne est simple : 97 % du pétrole de son pays est exporté aux États-Unis. Si ces derniers augmentent leur production domestique, comme le souhaite Donald Trump, alors le Canada doit faire de même pour rester compétitif. Pour cela, il peut s'appuyer sur l'industrie pétrolière de la province de l'Alberta où il est né. À elle seule, la région représente plus de 85 % de la production canadienne... mais seulement 10 % des 341 sièges à pourvoir à la Chambre des communes. Au cours des 3 dernières élections, le score moyen des conservateurs dans l'Alberta s'élève à 61 %, aidé par les politiques écologistes du gouvernement libéral de Justin Trudeau.

Pour vos

Publicités Annonces !

**Vendre, louer, acheter
un appartement, un
local,
Vous avez un bien à
proposer ?
Un emploi à offrir ?...**

... **Les Enjeux Eco**, votre
quotidien spécialisé en
économie, vous propose ses
espaces publicitaires, au meilleur
prix, les meilleurs délais et une
mise en valeur de vos
annonces !

Contactez-nous :

Téléphone : 0698 165 554

E-Mail : lesenjeuxeco@gmail.com

Ou bien rapprochez-vous de
nos services à :

MAISON DE LA PRESSE

TAHAR DJAOUT

1, rue Bachir Attar - Alger

**Le meilleur accueil
vous sera réservé**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

المقاطعة الإدارية للدار البيضاء

بلدية برج البحري

الرقم: 2025/1.0.0...

اعذار

إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية برج البحري

- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتضمن القانون الولائي
- بمقتضى القانون رقم 11/10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتضمن القانون البلدي
- بمقتضى الأمر رقم 2000/01 المؤرخ في 01 مارس 2000 المتعلق بإدارة ولاية الجزائر والبلديات التابعة لها
- بناء على المرسوم الرئاسي رقم 247/15 المؤرخ في 16 سبتمبر 2015 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية و تفويضات المرفق العام .
- بموجب القرار رقم 2024/2868 المؤرخ في 2024/05/29 المتضمن إستخلاف السيد : أيت إقرين عمار لرئيس للمجلس الشعبي البلدي لبلدية برج البحري
- بناء على الصيغة الممضى بتاريخ: 2024/11/03 والمبرمة بين بلدية برج البحري و مسير مؤسسة الاتجاز BANAIRIA centre 30 commune Banairia Chlef و الكائن مقره بـ ETB TCEE CHERANTI YAZID و بناء على الأمر بالخدمة رقم 2024/29 المؤرخ في: 2024/11/17 و المستلم من طرفكم بتاريخ: 2024/11/26 و المتعلقة بمشروع :

Travaux de Réalisation de 06 classes en extension et un logement d'astreinte à l'école Taibi Larbi Alger Plage

- بناء على الإرسالية رقم 2025/138 المؤرخة في 2025/01/26 و المرسلة إليكم عم طريق البريد الموصى عليه
- بناء على الإرسالية الثانية رقم 2025/284 المؤرخة في 2025/02/10 و المرسلة إليكم عم طريق البريد الموصى عليه
- ونظرا إلى تأخركم الكبير في إنجاز المشروع أعلاه و عدم التزامكم بمخطط الأشغال المقدم من طرفكم
- ونظرا لعدم حرصكم الشديد أثناء صب الخرسانة على مستوى الورشة و الغياب التام لمهندسكم المدني الدائم الذي كان ضمن قائمة وسائلكم البشرية عند تقديم عرضكم .
- ونظرا لعدم التزامكم ببند الصفقة و خاصة فيما يخص تكثيف عمال الورشة و الإسراع في الإنجاز لتسليم المؤقت المشروع في المدة المحددة حسب بنود الصفقة

تعذر

- المؤسسة : ETB TCEE CHERANTI YAZID
- العنوان : BANAIRIA centre 30 commune Banairia Chlef
- تدعيم الورشة بالوسائل المادية و البشرية للإنتهاء من الأشغال في المدة المحددة حسب بنود الصفقة
- برفع جميع التحفظات المذكورة أعلاه و الالتزام ببند الصفقة خاصة التسليم المؤقت للمشروع في أجله المحددة حسب بنود الصفقة
- في حالة عدم احترام هذا الإعذار سيتم اتخاذ جميع الإجراءات الإدارية و القانونية ضدكم المنصوص عليها في الصفقة .

Les Enjeux Eco: 30/04/2025

ANEP 2516014513

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA

DAIRA DE KOLEA

COMMUNE DE CHAIBA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

IF:098542169586708

N° : 03.../ CCMP/2025

La commune de Chaiba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°17/2025 relatif à: **جمع و نقل النفايات المنزلية** paru dans les quotidiens nationaux " **الديار الجزائرية** " et " **Les Enjeux Eco** " le 23/02/2025 des résultats suivant

L'entreprise	NIF	Note	Montant de l'offre (DA)	Délai d'exécution
EPWG-CET شطير سمير - سيدي راشد	000942052378122	90	Montant min: 1.666.000,00 Montant max : 12.661.600,00	01 année

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher de la commune de Chaiba au plus tard 03 jours à compter de la première publication du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Chaiba dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus-cité.

Remarque: Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

Les Enjeux Eco: 30/04/2025

ANEP 2516014025

À CAUSE D'UN "PHÉNOMÈNE MÉTÉOROLOGIQUE RARE" L'Espagne et le Portugal en plein black-out

La panne qui paralyse l'Espagne et le Portugal depuis lundi ne serait pas due à une cyberattaque, mais à un phénomène météorologique rare, selon les dernières informations. Des « vibrations atmosphériques induites » sont évoquées par l'opérateur portugais REN.

Coup de théâtre dans l'affaire du black-out espagnol. Alors que l'hypothèse d'une cyberattaque massive était privilégiée par plusieurs experts, la société REN, en charge du réseau électrique au Portugal, évoque désormais un phénomène météorologique exceptionnel. L'explication assez inattendue de cette panne massive et historique, relayée par la BBC et Sky News outre-Manche, suscite autant de questions que de réponses. D'autant plus que cette crise ibérique pourrait, d'après les dernières estimations, s'étirer bien au-delà des quelques heures initialement annoncées.

Les vibrations atmosphériques, ce phénomène rare qui aurait plongé l'Espagne dans le noir

C'est une explication qui semble tout droit sortie d'un film catastrophe. Des « variations extrêmes de température » dans l'intérieur de l'Espagne auraient provoqué des « oscillations anormales » dans les lignes à très haute tension. REN évoque un phénomène baptisé « vibration atmosphérique induite », rarement observé mais capable de paralyser des infrastructures entières lorsqu'il survient. Ces oscillations sur les lignes de 400 kilovolts auraient entraîné des défaillances de synchronisation entre les différents systèmes électriques. Un effet domino s'est alors propagé à travers le réseau européen interconnecté, touchant sept pays dont l'Allemagne, l'Italie et une partie de la France. Les feux de circulation éteints et les communications perturbées ne seraient que la partie visible d'une défaillance technique bien plus profonde. L'opérateur explique que ce phénomène a créé des « perturbations successives » à travers le réseau européen, impossible à contenir une fois déclenché. Contrairement à un court-circuit classique, que Red Eléctrica (l'opérateur espagnol) aurait pu isoler rapidement, cette réaction en chaîne s'est propagée de manière incontrôlable à travers les frontières, plongeant dans l'obs-



curité des millions d'Européens en quelques minutes.

Une explication météo qui soulève un orage de questions

Cette nouvelle version des faits arrive au moment où l'hypothèse d'une cyberattaque semblait presque faire consensus. Le timing pourrait interpeller. Rappelons que Vodafone, géant britannique des télécoms, est fortement implanté en Espagne et au Portugal, où il figure parmi les opérateurs les plus touchés. Est-ce une coïncidence si ce sont justement les médias britanniques qui relaient les premiers cette explication alternative ? Privilégions la parole de REN, même si on a hâte d'avoir davantage d'explications techniques. REN estime désormais qu'il faudrait « jusqu'à une semaine pour normaliser com-

plètement le réseau », bien loin des 6 à 10 heures évoquées initialement par Red Eléctrica.

Le réseau, divisé en plus de 300 nœuds, doit être réactivé progressivement, en commençant par l'énergie hydroélectrique, seule capable d'assurer la stabilité nécessaire à cette renaissance électrique. Alors phénomène naturel rarissime ou tentative de minimiser une attaque informatique ? Les experts restent divisés. Si cette explication météorologique se confirme, elle soulèverait des questions cruciales sur la résilience des infrastructures européennes face aux dérèglements climatiques. Dans tous les cas, cette crise sans précédent montre la vulnérabilité inquiétante de nos sociétés hyperconnectées, paralysées en quelques minutes par l'extinction des réseaux.

Source : Sky News, Clubic

● **Chrome inutile sans Google ? C'est ce qu'affirme le géant américain**

Google pourrait, du fait de la justice, devoir se séparer de son navigateur Chrome. Mais cela serait une mauvaise idée selon le géant américain. Google vit sûrement les moments les plus difficiles de son histoire à l'heure actuelle, avec un procès antitrust géant qui se tient aux États-Unis. Une action judiciaire qui pourrait l'obliger à céder son navigateur Chrome, un browser qui intéresse de nombreuses entreprises comme OpenAI. Mais devoir vendre Chrome pourrait ne pas être une bonne affaire pour les internautes, plaide de son côté Google !

Une collaboration de 17 ans inimitable

Est-ce que vendre Chrome permettrait de réduire les pratiques monopolistiques de Google ? Peut-être, mais cela se ferait aux dépens des consommateurs, si l'on en croit les propos de la directrice de l'ingénierie de Google, Parisa Tabriz. Celle-ci a expliqué, devant la justice, selon des propos rapportés par Bloomberg que « Chrome représente aujourd'hui 17 ans de collaboration entre les gens de Chrome [et Google]. »

Elle a ensuite précisé qu'un certain nombre de fonctionnalités de Chrome reposait sur les infrastructures de Google, comme le mode de navigation sécurisé ou la notification alertant quand un mot de passe est compromis. Des fonctionnalités qui ne pourraient plus être assurées en cas de cession.

Ainsi, l'expert en informatique auprès du département de la Justice, James Mickens, a réfuté les éventuels problèmes que créerait une vente. « La cession de Chrome est réalisable d'un point de vue technique » affirme-t-il, et ce, « sans trop de casse. » Il a aussi indiqué que la vente de Chrome n'entraînera sûrement pas la fin du financement par Google du projet open-source Chromium, à l'origine de Chrome. « Google a des raisons pour s'assurer que le code source est bien entretenu » a expliqué James Mickens.

Si Google pouvait garder la possession de Chrome, la firme de Mountain View entend le transformer à l'avenir en « navigateur agentique », soit un navigateur intégrant des agents IA qui pourraient automatiser un certain nombre de tâches.

Source : Bloomberg

■ Brèves Brèves

Le hotpatching dans Windows Server 2025 bientôt payant.

Il y a quelques semaines l'éditeur a déployé au sein de Windows 11 Entreprise la capacité d'installer les patches de sécurité sans redémarrer le PC. Cette fonction est aussi disponible pour Windows Server 2025, mais il faudra s'acquitter du paiement d'1,50 \$ HT par cœur et par mois à partir du 1er juillet. Par-contre ceux qui sont sur Azure n'auront pas à payer. Le hotpatching est actuellement en mode preview. A partir du 1er juillet, les utilisateurs de la fonction basculeront à directement sur la version payante. L'éditeur souligne qu'au moins quatre fois par an, les correctifs nécessiteront un redémarrage des terminaux.

IBM va investir 150 Md\$ aux US.

Au cours des 5 prochaines années, big blue a annoncé un investissement de 150 milliards de dollars sur le territoire américain. 30 Md\$ seront concentrés pour la fabrication de mainframes et d'ordinateurs quantiques. « Nous nous sommes concentrés sur les emplois et la production américains depuis notre création il y a 114 ans, et avec cet investissement et cet engagement de fabrication, nous nous assurons qu'IBM reste l'épicentre des capacités informatiques et d'IA les plus avancées au monde », explique Irvind Krishna, CEO et président d'IBM. Il répond ainsi à la demande de Donald Trump qui

pousse les entreprises à réinvestir sur le territoire américain.

Meta planche sur Space Llama

En collaboration avec Booz Allen (société de conseil spécialisée dans la défense), Meta développe un modèle d'IA pour la station spatiale internationale. Dans un billet de blog, les deux sociétés ont présenté Space Llama, basé sur une version affinée de Llama 3.2. Il est conçu pour soutenir les projets scientifiques du laboratoire de recherche à bord de l'ISS. La série Llama 3.2 est optimisée pour fonctionner sur des systèmes à capacité de traitement limitée. Il est accessible sur l'appliance Spaceborne Computer-2, réalisée par HPE.

PORSCHE EN DIFFICULTÉ EN CHINE

Faut-il dire adieu aux ambitions électriques ?

Longtemps portée par le dynamisme du marché chinois, Porsche voit son emprise s'effriter face à la montée en puissance des marques locales. La marque allemande, symbole du luxe automobile occidental, envisagerait même d'abandonner son offre électrique en Chine, alors que ses ventes chutent brutalement.



Le marché chinois, longtemps moteur de croissance pour les constructeurs occidentaux, est en pleine mutation. Tandis que les marques locales multiplient les modèles électriques ultra-compétitifs, Porsche peine à trouver sa place dans un paysage automobile bouleversé.

Une dégringolade brutale des ventes pour Porsche en Chine

En 2024, Porsche a vu ses ventes en Chine reculer de 28 %, atteignant 79 283 unités sur l'année. La tendance s'est même aggravée en début d'année 2025, avec une chute spectaculaire de 42 % au premier trimestre, ne totalisant que 9 471 véhicules écoulés. Un contraste saisissant avec l'âge d'or de 2021, lorsque la Chine représentait près d'un tiers des ventes mondiales de la marque avec 95 671 unités. La désaffection du public chinois n'épargne désormais plus le haut de gamme, un segment pourtant historique-

ment dominé par les marques étrangères. À Shanghai, loin de présenter de nouveaux modèles électriques, Porsche a choisi de jouer la carte du patrimoine avec deux séries limitées de la 911, entourées de modèles vintage et d'un slogan : « There is no substitute ». Une stratégie qui semble à rebours des attentes actuelles du marché chinois, alors que Xiaomi et BYD séduisent avec des véhicules électriques technologiquement avancés et plus accessibles. À titre d'exemple, Xiaomi a vendu 137 000 exemplaires de sa berline électrique SU7 en un an, soit plus du double des ventes totales de Porsche en Chine.

L'électrique, un pari perdu pour Porsche ?

Conscient du décalage grandissant, Oliver Blume, PDG de Porsche et du groupe Volkswagen, n'a pas exclu lors du salon de Shanghai 2025 l'idée de retirer complètement les modèles électriques de la gamme

Porsche en Chine dans les deux à trois prochaines années selon Reuters. Le Taycan et le Macan électrique, pourtant porte-drapeaux de la transition électrique du constructeur, peinent à convaincre en terme de volume. Blume a confirmé que les ventes d'électriques restent "relativement faibles" sur ce marché clé, tout en affirmant "Nous ne nous soucions pas du volume" lors de la présentations des nouvelles Volkswagen il y a quelques jours.

Face aux modèles chinois, non seulement plus puissants mais aussi moins chers — comme la Xiaomi SU7 Ultra de 1 548 chevaux proposé à 529 900 yuans (environ 72 600 dollars), contre 918 000 yuans (environ 126 000 dollars) pour un Taycan de base de



402 chevaux — Porsche préfère maintenir des prix élevés plutôt que d'entrer dans une guerre tarifaire qu'il sait perdue d'avance. Olivier Blume insiste : Porsche ne court pas après les volumes, et entend préserver son image de marque à travers ses standards de conduite, plutôt que rivaliser frontalement

avec les constructeurs chinois.

Une adaptation qui échappe encore à Porsche ?

Contrairement à Audi, BMW ou Mercedes, qui développent des modèles spécifiques pour la Chine (notamment des versions allongées pour répondre à la demande locale), Porsche n'a pas, pour le moment, adapté sa stratégie produit. Résultat : l'écart se creuse au profit d'une concurrence locale de plus en plus sophistiquée et connectée. Audi, par exemple, vient de lancer "AUDI" — une sous-marque électrique dédiée uniquement au marché chinois — quand General Motors tente de rebondir avec Cadillac et Buick en misant sur des monospaces électriques luxueux comme le nouveau GL8.

Dans ce contexte ultra-concurrentiel, où n'importe quelle voiture intègre désormais la conduite autonome, des écrans géants, l'IA ainsi qu'une multitude de gadgets allant des réfrigérateurs aux sièges massants, Porsche semble s'accrocher à une approche classique qui n'emballait a priori plus les jeunes consommateurs chinois. Un point souligné par Bo Yu, directeur de la société de recherche JATO Dynamics qui déclare : "Le concept de Porsche en tant que marque dorée ne signifie rien pour les jeunes générations en Chine". Cependant, Olivier Blume reste confiant. Pour lui, Porsche ne fait pas directement concurrence à des marques chinoises telles que Xiaomi et Yangwang : « Ce sont des voitures cool », a-t-il déclaré, mais elles manquent de « plaisir de conduite ». Mais c'est bien ici que demeure le problème : à l'heure de l'IA et de la conduite autonome ... que reste-t-il réellement du plaisir de conduire ?

Plus de 500 000 € pour une BMW, est-ce trop ?

L'accueil d'une BMW à plus de 500 000 € avant options semble particulièrement positif puisque la Skytop est déjà vendue. Seulement 50 exemplaires qui en appelleront d'autres puisque BMW a visiblement pris goût à ces modèles très exclusifs, très chers et très élitistes. Et la marque confirme qu'il y aura du nouveau au prochain concours d'élégance. Il ne reste donc plus qu'Audi. Mercedes avec sa gamme spéciale Maybach et son futur SUV spécial AMG, BMW avec son prototype Skytop, les constructeurs allemands ont décidé de multiplier les véhicules produits en série très limitée. Destinés à un public avisé, sélectionné et particulièrement riche, ces modèles servent avant tout d'image pour ces constructeurs qui se sentent aujourd'hui dépassés sur certains marchés par la nouvelle vague chinoise. Au moins sur les segments les plus porteurs. Car dans le très grand luxe, la Chine n'a pas (encore) l'image d'un Mercedes. Ou d'un BMW. Et ce dernier semble avoir pris goût à l'élitisme puisque le constructeur, qui terminait ré-



cemment la mise au point de sa Skytop sur le Nürburgring, ne va pas s'arrêter en si bon chemin.

BMW en veut plus

« Sky is the limit » pourrions-nous dire pour ces marques premium qui veulent aller chasser sur le terrain de constructeur bien plus prestigieux. Même Renault s'y est mis avec sa R5 Turbo 3E ! Des autos en quanti-

tés limitées, les riches clients adorent puisque c'est l'outil idéal pour se démarquer de tous les clients M ou AMG qui roulent peu ou prou dans les mêmes créations, toute proportion gardée. Si les départements « personnalisation » ont fleuri ces dernières années chez tous ces constructeurs pour augmenter encore les marges et donner la possibilité aux clients d'avoir quelque chose de plus unique, la

voiture en série limitée reste donc le Graal. Mais les 50 exemplaires de la Skytop sont trop justes pour avoir contenté tout le monde puisque le demi million d'euros demandé (somme estimée, non confirmée) n'a freiné personne.

Une BMW à un million ?

Sylvia Neubauer, vice-présidente de BMW en charge des ventes

et de Motorsport, a confirmé à nos confrères d'Autoexpress qu'il y aurait des surprises au prochain concours d'élégance de la Villa d'Este où BMW a l'habitude de présenter des concepts ou des show cars. Si elle semble apprécier l'idée de développer une rivale à la 911 en édition limitée, elle reconnaît volontiers que les clients sont « très, très fidèles à Porsche » et qu'il faudrait alors que réussisse son coup à 100 % pour les détourner de Porsche et les convaincre de signer pour une M en série limitée. Car c'est bien de cela dont on parle pour la suite.

On pourrait rétorquer que cette BMW M spéciale existe déjà avec le XM, qui n'hésitait pas à revendiquer l'esprit de la M1. Rien que ça. Mais la Skytop est déjà une tout autre étape pour BMW qui pourrait être tenté d'augmenter les factures à mesure que ces modèles exclusifs sortent, et s'écoulent comme des petits pains. Alors, à quand la BMW à un million d'euros avant options ?

Mots fléchés

Dieu des vents	↓					Mirant en place	↓					Dieu celtique	↓			Routes
Dieu des mers		Délaisse	↓	Chassent	↓	Action de refuser		Actinium	→							
	→									Brillant		Son altesse	→			↓
												Attente				
Habit		Massacre		Cubes de jeu	→			Grands oiseaux	→							
	→		↓					Gros maillet	→							
Brûle-gueule		Ruthénium	→		Fille de famille	→					Rayon bronzant			Calme		
		Prompts			Distinction au cinéma											
	→	↓			↓			501 romain		Voies citadine	→			↓		Monument funéraire
Services rapides	→				Tirés de la captivité	→	↓									↓
Petite pomme					Aluminium											
	→			Fils d'Adam et Eve Princesse phénicienne aimée de Zeus	→		↓			Article		Adresse	→			
Conforme à la perfection	→			↓				Assassin	→					Issue de	→	
								Pascal								
	→				Génitrice			Tellure			Exister		Petit poil	→		
													Grande ouverte			
Enlevé l'eau		Le plancher des vaches		Terme aux échecs	→		↓			Couleur noire	→					
	→		↓	Narrations						Précaution						
								Maison d'Italie	→				Un de nos sens		Ils élèvent, vendent des oiseaux	Précis
Ville espagnole		Fais	→					État américain	→							
		Géantes effrayantes						Pauvreté								
	→	↓														
								Sous la croûte	→				Bécasse	→		
								Fer					Au dehors de la ligne			
Chapitres		Petit tour		Vers de deux syllabes		Menu	→				Hors d'ici !	→				
	→		↓	↓		Grand et peu large	↓				Il a son drapeau					
										Têtu	→					
										Action de secour						Misc
Muse de la poésie lyrique	→							Jeu	→					Ecole technique	→	↓
								L'Irlande						Dignitaire turc		
Coutume	→															
													Ville de carnaval	→		
		Gisement	→										Canton suisse			
Pays arabe		Chariot pour rail	→													
		Possessif								Multitudes Groupement acrobatique en chimie organique	→					
	→	↓														
						Remplace le RMI	→						Le propre de l'homme	→		
Tamisée	→									Entre la hanche et le genou	→					

PÉTROLE

Le Brent à moins de 65 dollars

Les cours du pétrole sont en baisse mardi, les marchés s'inquiétant d'une dégradation de l'activité économique mondiale défavorable à la demande d'énergie. Vers 9h10 GMT, Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, perdait 1,62% à 64,79 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 1,50% à 61,12 dollars. Les analystes expliquent cette baisse par "l'anxiété" du marché concernant les perspectives de croissance économique, suscitée notamment par les négociations "au point mort" sur le commerce entre la Chine et les Etats-Unis.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mercredi 30 avril 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

BOUIRA

Six morts et 29 blessés suite au dérapage d'un bus de transport à Ahnif

Six personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans un accident survenu lundi soir sur la pénétrante autoroutière d'Ahnif reliant Bouira à Béjaia, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit lundi soir vers 22h27 sur la pénétrante autoroutière d'Ahnif (Est de Bouira), suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs assurant la desserte entre Alger et Jijel, selon les détails fournis par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Bouira, le colonel Abdelkader Chergui. "Six personnes ont rendu l'âme sur le coup alors que 29 autres ont été blessées", a expliqué à l'APS le colonel Chergui, tout en précisant que les blessés avaient été évacués à l'Etablissement public hospitalier (EPH), Kaci-Yahia, de M'Chedallah pour recevoir les soins nécessaires, "alors que les corps des six victimes avaient été transportés à la morgue du même hôpital", a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID DU 19 AU 22 MAI À ALGER

Une opportunité à saisir pour les opérateurs algériens

La Banque islamique de développement (BID) a présenté, hier, au profit des hommes d'affaires algériens les opportunités qu'offriront les Assemblées annuelles du groupe de la banque, prévues du 19 au 22 mai prochain à Alger, ainsi que les services assurés par la banque aux investisseurs. Lors d'un forum d'information organisé au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) à Alger dont l'ouverture des travaux a été co-présidée par le Directeur général de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) au sein de la BID, Muhammad Nazeem Noordali et le directeur général de la CACI, M. Chakib Smail Kouidri, des séances d'information ont été organisées au profit des opérateurs économiques sur les opportunités d'investissement et de financement qu'offriront les assemblées annuelles de la BID auxquelles prendront part quelque 5.000 investisseurs issus des pays membres de la banque. Dans ce cadre, les experts de la banque ont souligné l'importance pour les opérateurs algériens de saisir cette opportunité, notamment en s'inscrivant sur la plateforme des rencontres bilatérales qui permet aux investisseurs d'accéder à un large répertoire d'investisseurs afin d'établir des relations avec eux lors de cet événement. La BID continuera à faire la promotion des investisseurs algériens et des opportunités d'investissement offertes en

Algérie, même après ces Assemblées annuelles, grâce à la base de données qui sera alimentée lors de cet événement. Lors d'une conférence de presse qu'il a animée, M. Noordali a souligné que les Assemblées annuelles constituent «une plateforme importante pour développer le dialogue entre les différents acteurs, renforcer les partenariats, définir les opportunités d'investissement et les défis auxquels sont confrontés les investisseurs, et partager également les expériences à travers les ateliers prévus lors de cette rencontre». «L'Algérie dispose d'un potentiel économique important qui l'habilité à jouer un rôle de premier plan», a-t-il ajouté, saluant la politique de l'Algérie consistant à compter sur ses propres ressources financières pour appuyer et développer l'économie au lieu de recourir à l'endettement extérieur. Il a, en outre, souligné que l'Algérie possède des opportunités d'investissement prometteuses dans les secteurs de la transition énergétique, de l'agriculture, de l'industrie et de l'économie de la connaissance, souhaitant une forte participation du secteur privé à ces Assemblées annuelles pour examiner les opportunités de partenariat et découvrir les moyens de soutien assurés par la BID. Dans une déclaration à l'APS, M. Noordali a affirmé que ces Assemblées annuelles connaîtront la signature d'accords de financement avec des pays et des institutions financières, ainsi que la signature

de mémorandums d'entente avec nombre d'organismes algériens de différents secteurs. Dans son allocution à cette occasion, M. Kouidri a affirmé que le partenariat avec la BID sera orienté vers la réalisation des objectifs de l'Algérie visant la diversification de l'économie et des sources de financement des investisseurs, relevant que les Assemblées annuelles prévues à Alger sont une occasion à saisir pour promouvoir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie. Ces Assemblées annuelles constituent également une plateforme pour mettre en évidence les réformes engagées, ces dernières années, par l'Algérie en vue d'améliorer le climat d'investissement, et accroître ainsi les chances de sceller des partenariats lors de cet événement. Placées cette année sous le thème: «Diversification économique: un enrichissement de la vie», les Assemblées annuelles de la BID qui verront la participation de 57 Etats membres, de partenaires du développement et de responsables des secteurs public et privé, débattront de plusieurs questions dont le développement des économies, le renforcement de la résilience économique et l'innovation comme levier du développement global. Elles seront ponctuées par l'organisation d'événements parallèles, de forums et d'expositions pour présenter les principales initiatives de développement et les opportunités d'investissement dans les Etats membres.

4E RENCONTRE RÉGIONALE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS DES MÉDIAS

Appel à adapter le système de formation aux mutations numériques

La 4e et dernière Rencontre régionale des journalistes et professionnels des médias s'est achevée, lundi soir à Alger, par une série de recommandations à travers lesquelles les participants ont appelé au renforcement du système de formation médiatique en l'adaptant aux mutations numériques en cours. Au terme de cette rencontre, organisée par le ministère de la Communication, les participants ont souligné "la nécessité de développer le système de formation médiatique et de l'adapter aux

mutations professionnelles et numériques en cours, de sensibiliser davantage à la déontologie de la profession et d'encadrer le domaine de la création de contenu". Afin d'opérer la transformation numérique des organes médiatiques, les participants ont préconisé "la modernisation des programmes académiques et le renforcement de la formation continue des journalistes dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et de l'analyse des données", appelant à "encourager l'investissement dans l'infra-

structure numérique" et à "réaliser une souveraineté numérique médiatique à travers la création d'applications nationales et de départements chargés de vérifier les informations et de lutter contre les fake news". Les participants ont aussi appelé à "accélérer l'activation du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie du journalisme" et à "faciliter l'accès des journalistes à l'information, à travers la mise en place d'une plateforme électronique avec une base de données". L'accent a été mis sur l'importance de "l'élabo-

ration d'une stratégie nationale unifiée à laquelle participent différentes entreprises médiatiques avec la mise en place d'une instance nationale chargée de suivre sa mise en œuvre". Les recommandations ont, par ailleurs, porté sur "la nécessité de renforcer la protection juridique et sociale des journalistes dans les textes réglementaires et d'accélérer la promulgation du statut particulier du journaliste, en incluant le journalisme dans la catégorie des métiers pénibles". A cette occasion, le ministre de la Communica-

tion, M. Mohamed Meziane, a indiqué que les recommandations issues de ces rencontres régionales représentaient "l'aboutissement d'un processus visant à mettre en lumière la réalité, les valeurs et les orientations de cette profession", ajoutant que ces recommandations, fruit d'un dialogue constructif, "seront soumises au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prendra les décisions qu'il jugera appropriées".

MDN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique à In Amenas

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mardi, au deuxième jour de sa visite à la 4ème Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, au niveau du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Au début, le Général d'Armée a suivi, en compagnie du Général-Major Omar Tlemçani, Commandant

de la 4ème Région militaire, un exposé présenté par le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice. Cet exercice tactique, exécuté avec munitions réelles, avait pour objectifs de "tester la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entraîner les commandements et les états-majors à développer leurs connaissances en matière

de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans les conditions d'un combat réel", précise la même source. « Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants. In situ, il les a félicités pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux

différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et forces engagées», relève la même source. Le Général d'Armée a exhorté l'ensemble des personnels à «mettre à profit les résultats positifs obtenus de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible en particulier et de l'ANP en général, avant de passer en revue les unités du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, ainsi que les formations participantes à cet exercice», conclut le communiqué du MDN.